

**DRAC**  
Antenne Grand Ouest  
02 67737 - 35577  
BOULEVARD SEVIGNE Cédex  
tel: 02. 23. 36. 00. 40

**Site de la villa  
gallo-romaine  
de la gare**



**DRAC**  
6 rue du Chapitre  
35044 RENNES Cedex  
Service Régional de  
l'Archéologie



Année 2006

## Fouilles archéologiques programmées Rapport de Cinquième Année, été 2006.

Première année de triennale 2006 - 2008  
Autorisation n° 2006 - 255

Par

Jean-Charles ARRAMOND, Christophe REQUI

Avec la collaboration de

**2247**

Laurent BRUXELLES, Françoise LABAUNE, Thomas ARNOUX, Paul-André BESOMBES

---

**LE QUIOU**  
**Côtes d'Armor (22)**

DRAC SRA  
12 AVR. 2007  
COURRIER ARRIVEE

**La Villa gallo-romaine**  
**de la Gare**  
Site n° 22 263 001 AH

**Rapport intermédiaire**  
**de fouilles archéologiques programmées**  
**Cinquième année, Eté 2006.**

**Première année de triennale 2006 - 2008**  
**Autorisation n° 2006 - 255**

**Par**

**Jean-Charles ARRAMOND, Christophe REQUI**

**Avec la collaboration de**

**Laurent BRUXELLES, Françoise LABAUNE, Thomas ARNOUX, Paul-André BESOMBES**

---

**Toulouse, Janvier 2007**

## REMERCIEMENTS

Une fouille archéologique procède avant toutes choses d'un travail d'équipe et de collaboration dont le seul but est d'apporter une petite pierre à l'édifice de la connaissance historique de notre société et de nos racines. Le fruit de ces travaux nous le devons aux personnes conscientes de la richesse et de la fragilité de ce patrimoine qui mérite d'être préservé pour les générations futures. Ce sont les financeurs : le conseil général et le conseil régional, les scientifiques en charge de la conservation du patrimoine, et les fouilleurs. Nous leurs témoignons notre reconnaissance pour l'énergie qu'ils déploient sans compter pour ce projet de recherche. Nous remercions bien sûr les habitants du Quiou et des alentours pour leur accueil souvent chaleureux et l'intérêt qu'ils nous portent.

#### **Avis au lecteur**

Le présent rapport comporte les résultats d'une opération de fouille archéologique.

Les rapports constituent des documents administratifs communicables au public, après remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les dispositions de la loi modifiée n° 78-753 du 17 juillet 1978.

Aux termes de la circulaire de mars 1996, prise pour application, ils pourront donc être consultés en respect des droits de propriété littéraire et artistique possédés par les auteurs et des contraintes qui en résultent.

Les prises de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destinées à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle).

Toute reproduction du texte, accompagné ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage.

Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, art. 10).

# FICHE SIGNALÉTIQUE

---

## LOCALISATION DE L'OPERATION

---

Site n° : 22 263 001 AH Département : Côtes d'Armor - 22 Commune : Le Quiou  
Lieu dit ou adresse : La Gare  
Année cadastre : 1983 Section(s) et parcelle(s) : A201, A206, A207, A208, A209, A210, A211  
Coordonnées Lambert : Zone : Altitude : 20 m  
x = 277,825 y = 1081,400

---

## IDENTITE DE L'OPERATION

---

Autorisation n° : 2006-255  
Nature : FPP  
TITULAIRE (nom et prénom) : Arramond Jean-Charles  
Organisme de rattachement : INRAP – UMR 5608 «Traces» Universités de Toulouse  
Propriétaire du terrain : Conseil Général des Côtes d'Armor  
Protection juridique : néant  
Motif de l'opération : Programme de recherche P.20  
Crédit Année 2006 : 53 800 euros  
Surface fouillée ou reconnue : Année 2000 : 300 m<sup>2</sup> - Année 2001 : 1000 m<sup>2</sup>  
Années 2002-2006 : 2700 m<sup>2</sup>  
Surface des bâtiments de la *Villa* : 20 000 m<sup>2</sup>  
Surface estimée du site : 100 000 m<sup>2</sup> (dans la ou les parcelles concernées par l'opération)

---

## RESULTATS SCIENTIFIQUES

---

### MOTS CLES :

- Chronologie : Antiquité
- Vestiges immobiliers : Villa, thermes
- Vestiges mobiliers : céramique, amphores, faune, métal.

### COMMENTAIRE :

- LIEU DE DEPOT : - du mobilier : I.N.R.A.P. D.I.R. Grand Ouest – Cesson-Sévigné (35)  
- des fonds documentaires : Service Régional de l'Archéologie  
- Rennes (35)

---

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES DU RAPPORT

---

ANNEE : 2006  
AUTEURS : Jean-Charles Arramond, Christophe Requi  
COLLABORATEUR(S) : Thomas Arnoux, Laurent Bruxelles, Françoise Labaune, Paul-André Besombes  
Sous-titre : Rapport intermédiaire de fouilles archéologiques programmées – Année 2006/  
Nombre de volumes : I 1  
  
nbre de pages : 55p.  
nbre de figures : 47

## GENERIQUE DE L'OPERATION INTERVENANTS SCIENTIFIQUES

(par ordre alphabétique)

### Direction scientifique :

Jean-Charles Arramond (adjoint scientifique et technique, INRAP GSO et UMR 5608 - «Traces» - Universités de Toulouse)  
Stéphane Deschamps (conservateur en chef, SRA de Bretagne et UMR 6566)  
Yves Menez (conservateur du patrimoine, SRA de Bretagne et UMR 6566)  
Christophe Requi (responsable d'opération, INRAP GSO et UMR 5608 - «Traces» - Universités de Toulouse)

### PHASE TERRAIN

#### Responsable d'opération :

Jean-Charles Arramond  
Christophe Requi

#### Etude du mobilier :

Françoise Labeaune

#### Topographie :

Thomas Arnoux

#### Géomorphologie :

Laurent Bruxelles

#### Bénévoles :

Emmanuelle Ah Thon  
Nicolas Katarzynski  
Stéphanie Le Berre  
Solenn Le Forestier  
Audrey Le Merrer  
Myriam Planchot  
Armelle Labey-Guimard  
Annaïg Salaun  
Laure Sornin-Petit  
Arianne De Carheil

#### Bénévoles :

Nicolas Blottière  
Audrey Herpe  
Joseph Legall  
Erwan Marion  
Bastien Simier  
Marie Raymond  
Laurence Doremus  
Fabien Tenet  
Yohan Dieu

### PHASE ETUDE

Thomas Arnoux (Topographe / DAO, INRAP GSO)  
Jean-Charles Arramond (Adjoint scientifique et technique, INRAP GSO et UMR 5608)  
Paul-André Besombes (Numismate, Conservateur du patrimoine, MCC et UMR 6566)  
Laurent Bruxelles (Géomorphologue, INRAP GSO et UMR 5608)  
Françoise Labeaune (Céramologue, INRAP GO)  
Christophe Requi (Responsable d'opération, INRAP GSO et UMR 5608)

### INTERVENANTS ADMINISTRATIFS

(par ordre alphabétique)

#### *Propriétaire de la parcelle fouillée*

Conseil Général des Côtes d'Armor

#### *INRAP Grand Ouest*

Gilbert Aguesse (directeur interrégional)  
Michel Bailleu (adjoint scientifique et technique)

#### *SRA de Bretagne*

Jean-Pierre Bardel (ingénieur d'étude)  
Stéphane Deschamps (conservateur en chef)  
Laurent Beuchet (conservateur du patrimoine)

Cette recherche ne pourrait avoir lieu sans le financement du Ministère de la Culture et de la Communication, le Conseil Général des Côtes d'Armor et le Conseil Régional de Bretagne.  
Qu'ils en soient à nouveau remerciés.

**TABLE DES MATIÈRES****NATURE ET IMPORTANCE SCIENTIFIQUE DU SITE 11****CONTEXTE GÉOLOGIQUE 12**

Evolution géomorphologique 13

Premières observations réalisées sur le site du Quiou  
14Historique des campagnes de fouilles 2002 -2005  
(Figure 7) 14

Localisation des vestiges et zonage du site 16

la campagne 2006 16

enregistrement des données de terrain 16

Structure du rapport 18

**LES RESULTATS 18**Complément de fouille sur l'établissement thermal  
(Figure 9) 18

La zone 2 18

Phase 2E 18

Le puits 240 – Phase 2C... 20

Espace de service UH 84: entre l'espace thermal et  
le bâtiment principal de la villa. 20Une zone d'évacuation des eaux usées des  
bâtiments de la zone 2 20Mur 167 et 59 : point de contact entre le  
bâtiment I et les bâtiments II et IV de la zone 2. 22

Programme pour cette UH84 en 2007 22

La Zone 3 : le bâtiment Principal 25

Le bâtiment I 25

Phases de constructions 3C6, 3C5 et 3C4

(Figure 19) 26

Phase de constructions 3C3 (Figure 20) 26

Phase de constructions 3C2 (Figure 22) 27

Phase de constructions 3C1 (Figure 23) 28

Premières conclusions 28

Les structures postérieures au bâtiment I

(Figure 25) 31

Les fosses structurées 31

Les autres structures 34

La Zone 4 : le bâtiment III 36

Phase 4B : le bâtiment III 36

Phase 4C : des niveaux antérieurs à la

construction du bâtiment III 38

Datation des phases de la zone 4 38

La zone 4 en 2007. 39

La zone 6 : Diagnostic des anomalies de la  
prospection électrique 40

Des fosses d'extractions de faluns... 40

Les fosses 42

**PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS POUR LES  
PROCHAINES CAMPAGNES 43**Rappel de la problématique de fouille proposée  
et validée par la Cira Ouest pour les années 2006  
– 2008 (Figure 46): 43

Propositions d'orientations de fouille pour les

campagnes de 2007 et 2008 (Figure 46) : 43

**BIBLIOGRAPHIE 46****ANNEXE I : PREMIÈRE DATATION DES CONTEXTES  
MOBILIERS 49**

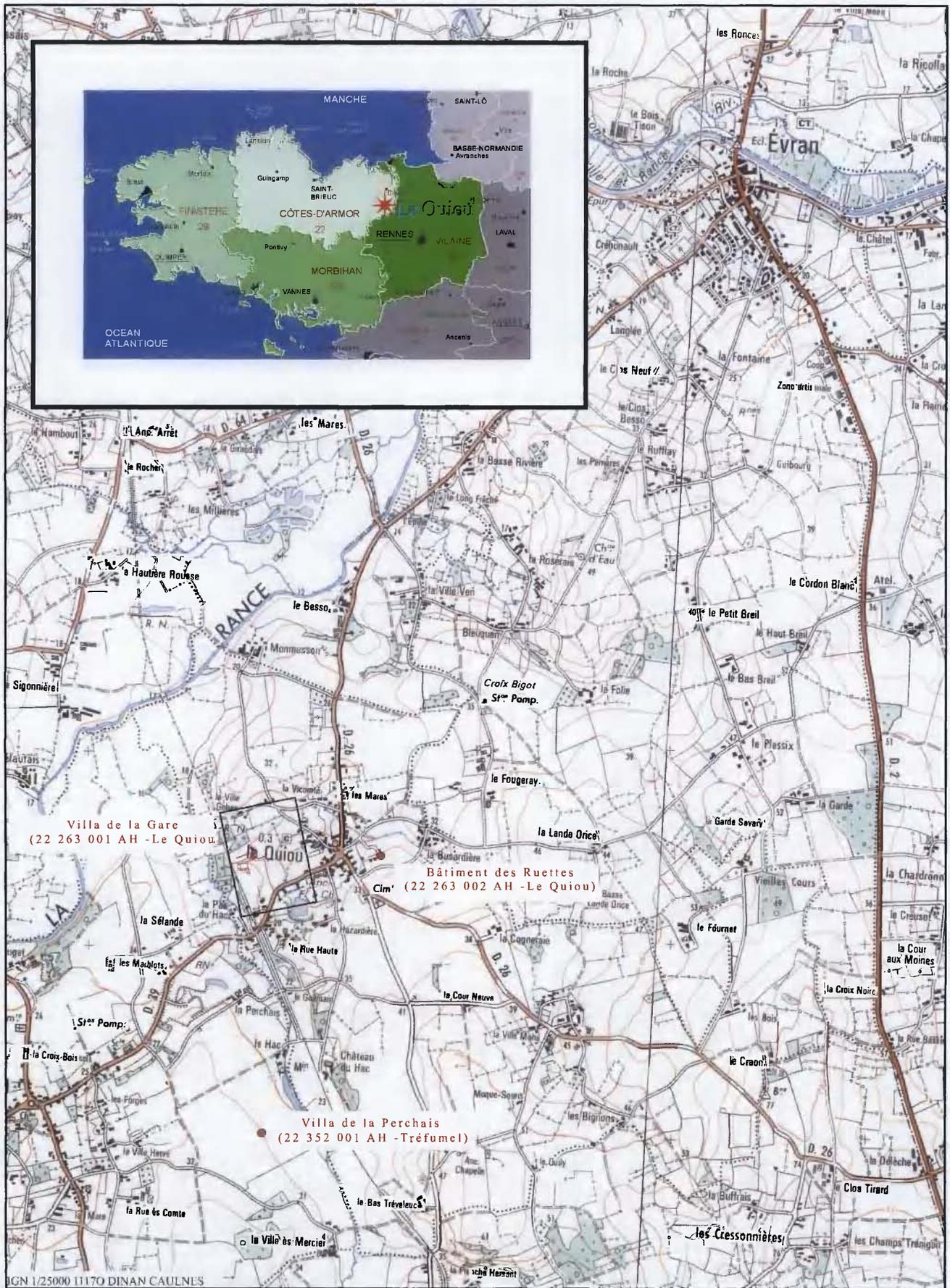


Figure 1 : Localisation du site sur carte IGN au 1/25000°.

## NATURE ET IMPORTANCE SCIENTIFIQUE DU SITE

La *villa* gallo-romaine de la Gare, près du bourg du Quiou au sud de Dinan dans les côtes d'Armor, est connue depuis le XIXe siècle) (Figure 1). Un cliché, réalisé le 24 juin 1989 par Loïc LANGOUET (Centre Régional d'Archéologie d'Alet), montre le plan d'une *villa* rurale, organisée autour de deux cours en enfilade d'au moins un hectare et demi de superficie, soit une des plus grandes connues en Bretagne.

La *villa* se situe au sein du bassin des faluns. Ce sédiment reconnu sous les niveaux gallo-romains constitue le paléosol du site et a été exploité (effondrement du toit d'un boyau souterrain à 200 mètres à l'est de la villa par exemple) pour l'amendement des terres et pour la construction (chaux et moellons).

De nombreux sites gallo-romains ont été découverts sur le territoire du bassin du Quiou, qui faisait partie de la cité des Coriosolites, dont une

autre *villa*, des thermes ruraux, ainsi que la voie romaine reliant Rennes à Corseul, la capitale de la cité. Dans cette dernière l'utilisation des pierres à chaux du Quiou a été mise en évidence, notamment au temple du Haut-Bécherel.

Située à 400 mètres à l'ouest du bourg du Quiou et 800 mètres à l'est de la Rance, la *villa* rurale est implantée au tiers inférieur d'une légère pente orienté à l'ouest. De ce fait, l'habitat principal est en léger contrebas par rapport aux autres bâtiments qui se développent autour des deux cours, ce qui est inhabituel. Au sol, l'assiette de la *villa* est marquée par une plate-forme dominant d'environ 0,80 mètre les champs situés au nord et à l'est, alors qu'au sud la dénivelée est moins importante. A l'ouest la voie de chemin de fer bordant la parcelle a modifié le profil antérieur.

L'évaluation réalisée en février/mars 2000 par Alain PROVOST a permis dans un premier temps de confirmer l'organisation de la *villa* (localisation de l'habitat résidentiel et mise en évidence d'une aile à vocation thermale) et les sondages ont révélé un potentiel stratigraphique important couplé à une

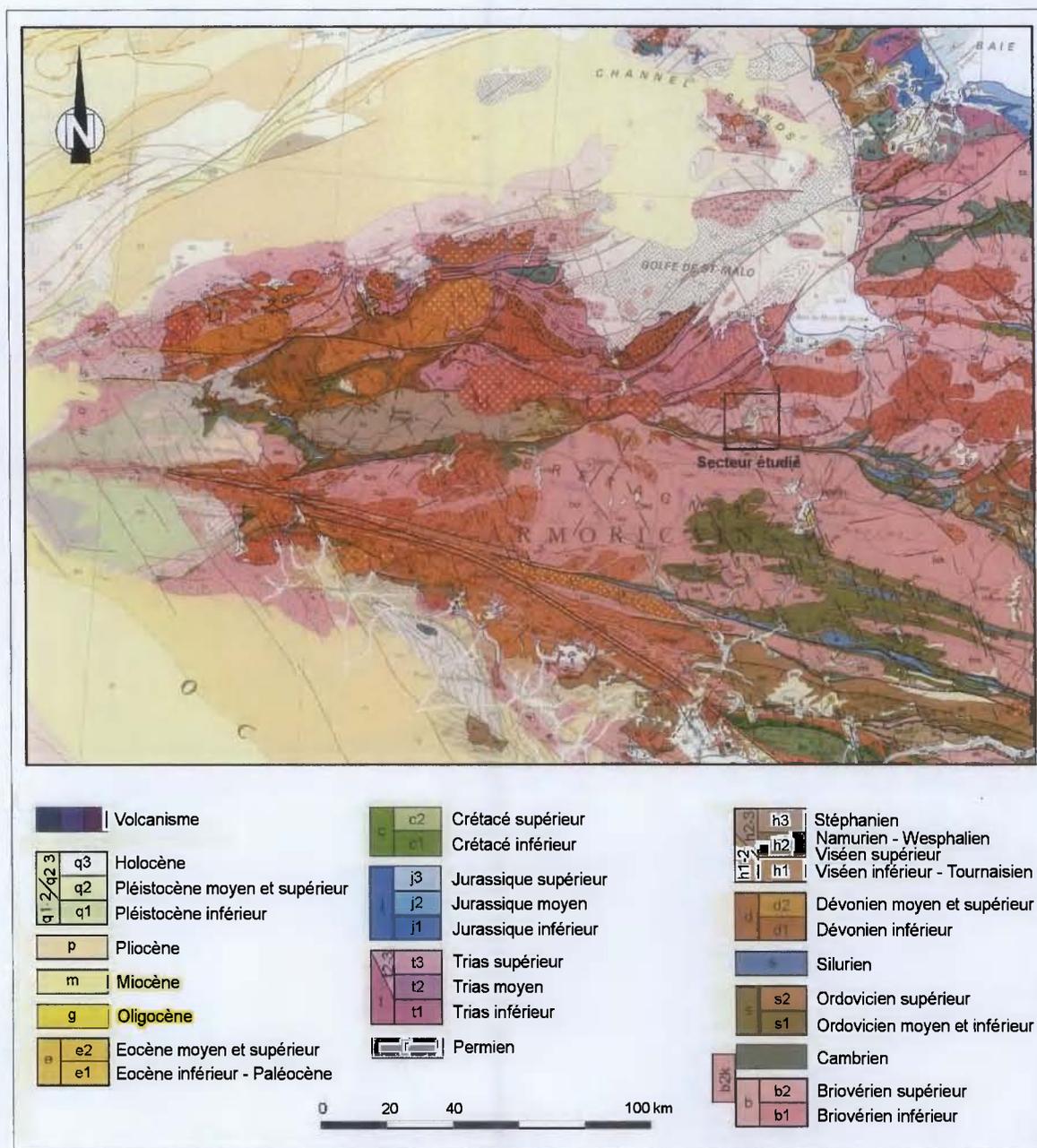


Figure 2 : Contexte géologique général du secteur étudié d'après la carte géologique de la France au 1/1000000 du BRGM.

conservation du bâti sur une hauteur d'environ 0,50 mètre.

Deux phases principales ont été reconnues, une phase antérieure étant vraisemblable et des réaménagements secondaires confirmés. L'occupation du site au début du I<sup>er</sup> siècle de notre ère est avérée. Les niveaux superficiels attestent d'une prolongation de l'occupation du bâti au moins jusqu'au dernier quart du III<sup>ème</sup> siècle, et la phase principale d'occupation de la villa s'inscrit dans le courant du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

D'autre part, l'opulence de la villa est soulignée par les vestiges d'enduits peints et de revêtements (dallages de sol et lambris) alternant les granites locaux et les marbres importés. Des décors muraux (tesselles et petites plaquettes de marbre) complètent la décoration pariétale supposée de la villa.

Les sondages et l'aire ouverte au nord du bâti menés en 2001 ont confirmé l'ensemble des différentes évolutions des thermes observées l'année précédente, ont également confirmé la richesse du décor architectural et souligné la présence de structures secondaires, éléments d'architecture ou de la vie quotidienne à proximité.

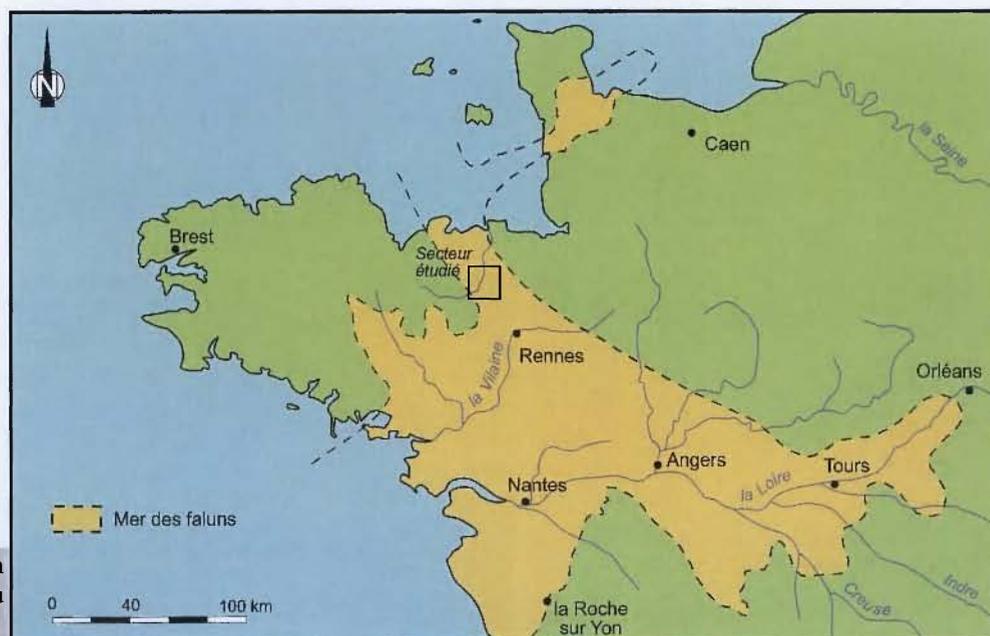
## CONTEXTE GÉOLOGIQUE

Le bassin du Quiou correspond à un fossé d'effondrement compris entre l'anticlinal cristallophyllien de Dinan au nord et le synclinorium paléozoïque de Menez-Belair au sud (**Figure 2**). Ces deux structures répondent de phases tectoniques successives au cours de l'ère primaire (cadomienne et varisque). Associées à ces dispositifs, deux intrusions granitiques sont responsables d'un métamorphisme de contact qui a affecté les schistes et les grès briovériens.

L'absence de dépôts mésozoïques conservés occulte un très long épisode de l'histoire géologique régionale. Au Miocène moyen (Langhien-Serravallien, -15 Ma), le rejeu d'anciennes failles du socle aboutit à la formation de secteurs déprimés. Les points bas ont été envahis par une mer peu profonde qui reliait l'Atlantique à la Manche et recouvrait une partie de la Bretagne : la mer des Faluns (**Figure 3**). Dans le bassin du Quiou, ces dépôts marins atteignent jusqu'à 60 mètres d'épaisseur dont seuls les faciès supérieurs, constitués de calcaires gréseux localement très riches en fossiles, sont connus à l'affleurement. A la base, les forages ont montré la présence d'un conglomérat grossier surmonté par des dépôts carbonatés plus ou moins consolidés. Localement gréseux ou riches en fossiles, ils admettent également des niveaux argileux, des marnes, des boues calcaires et des dolomies.

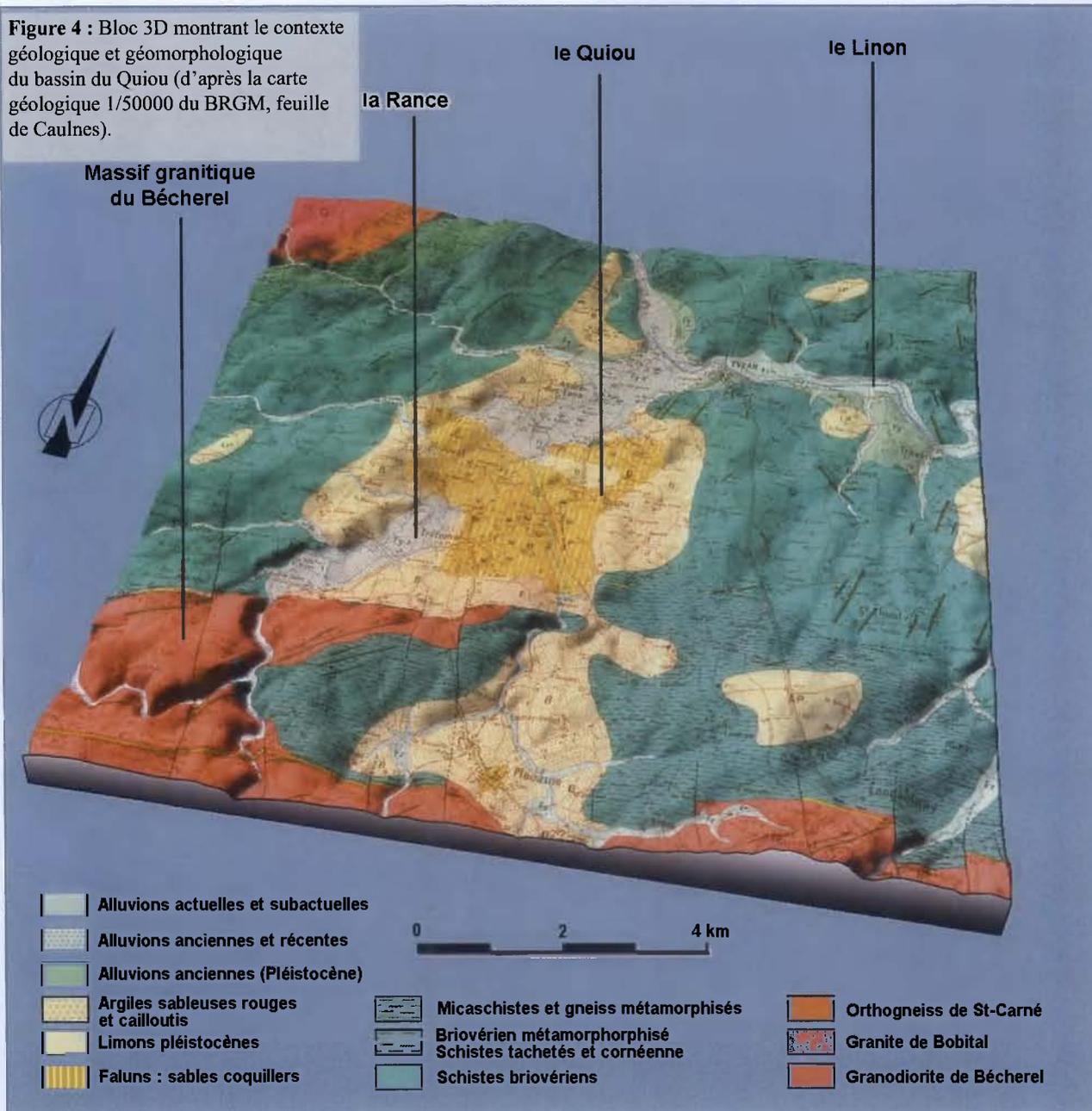
Au début du Miocène supérieur (Tortonien, -11 Ma), de nouveaux rejeux tectoniques provoquent le retrait de la mer et une structuration en « touches de piano » qui isole des lambeaux de faluns (Paris *et al.*, 1977). Sous un climat chaud et humide, l'altération et l'érosion ont fait disparaître une grande partie de ces dépôts marins. Puis, une nouvelle transgression a remanié les arènes développées pendant la première partie du Pliocène. Les dépôts corrélatifs sont constitués de sables rouges à stratification oblique dans lesquels on retrouve des grains émoussés luisants dus à l'abrasion marine et des grains non usés provenant plus directement des arènes.

Cette accumulation de sable atteint localement dix mètres d'épaisseur (Saint-Jouan-de-l'Isle). Elle traduit une phase d'érosion des roches altérées provoquée par une réactivation de la tectonique. Cette tectonique, également active après leur dépôt, est responsable de la localisation de certains lambeaux de ces sables en position dominante.



**Figure 3 :** Carte de l'extension connue de la mer des faluns au Miocène.

**Figure 4 :** Bloc 3D montrant le contexte géologique et géomorphologique du bassin du Quiou (d'après la carte géologique 1/50000 du BRGM, feuille de Caulnes).



## EVOLUTION GÉOMORPHOLOGIQUE

La carte géologique de Caulnes (Paris *et al.*, 1977) signale de grands affleurements d'une formation argilo-sableuse rouge à cailloutis dans l'ensemble du bassin du Quiou. Peu d'éléments permettent, pour l'instant, d'en connaître l'origine et les modalités de sa mise en place. Ses caractéristiques granulométriques et la présence d'amphiboles permettent néanmoins de la distinguer des sables rouges pliocènes. Il peut s'agir de dépôts fluviatiles du Pléistocène ancien à moyen ayant partiellement comblé les dépressions tectoniques comme celle du Quiou.

Au cours du Quaternaire récent, l'évolution géomorphologique se traduit essentiellement par l'encaissement des cours d'eau. La Rance, au gré des alternances de glaciations et de périodes plus chaudes, commande l'incision saccadée du réseau hydrographique.

Les dépôts alluviaux ont une répartition discontinue. Très peu abondants dans les vallées étroites qui traversent à la faveur de cluses les massifs granitiques (entre Guitté et Bécherel par exemple) ils deviennent nettement plus importants dans les bassins (le Quiou, Caulnes). Localement, on peut distinguer deux formations alluviales : les alluvions anciennes (Pléistocène) qui dominent le fond des vallées de 10 à 20 mètres, et les alluvions récentes constituées d'argile, de sable et de cailloutis et qui occupent le fond des vallées (Figure 4).

Les faluns ont également enregistré différentes étapes de l'évolution géomorphologique. Ainsi, la carrière de Tréfumel permet d'observer un front de taille qui présente quelques aspects de cette évolution. On y relève notamment, à différents endroits, la présence de poches plus ou moins sphériques donc certaines ont conservé un toit de falun. A l'intérieur, des sédiments lités, de granulométrie variable, colmatent l'ensemble de la forme (Figure 5). Il s'agit ici d'anciennes



Figure 5 : Front de taille de la carrière de Tréfumel : poches de dissolution et ancienne galerie comblée de sédiments détritiques.

formation des conduits karstique car cette altération *per descedum* implique que le niveau de base soit déjà déprimé. En outre, certaines de ces poches recourent manifestement les anciennes galeries karstiques.

#### PREMIÈRES OBSERVATIONS RÉALISÉES SUR LE SITE DU QUIOU

Sous le sol pédologique actuel, l'altération modérée des faluns se traduit par la présence d'une frange de «sablon» plus ou moins importante. Elle provient d'une décarbonatation partielle par dissolution du ciment calcitique. Ce processus peut être relativement ancien (depuis la fin du Tertiaire) et affecter des épaisseurs plus ou moins importantes. Dans la partie sud du site du Quiou, les décapages ont permis d'observer la présence d'un réseau polygonal développé dans ces formations (Figure 6). Il correspond à un stigmate de la dernière phase froide du Quaternaire qui a affecté des faluns déjà transformés en sablons.

galeries karstiques formées par dissolution des faluns sous le niveau de la nappe phréatique. Ces conduits témoignent donc de l'existence d'anciens réseaux de drainage souterrain développés dans les faluns. Ceux-ci ont été progressivement abandonnés suite au creusement de la vallée de la Rance et à l'abaissement consécutif du niveau de base. La diminution des écoulements a provoqué le colmatage progressif de ces anciennes cavités par des sédiments détritiques. Sur la partie haute du front de taille, on observe également la présence de poches, le plus souvent en forme de V. Elles proviennent de l'altération des faluns par les infiltrations d'eau météorique. Chargées en  $CO_2$  lors de la traversée du sol, ces circulations ont ensuite favorisé la dissolution des carbonates et leur exportation en profondeur. La présence d'une couverture sableuse au toit des faluns a contribué à ce processus en jouant le rôle de compresse humide et donc en favorisant la crypto-corrosion. Le développement de ces poches est postérieur à la

#### HISTORIQUE DES CAMPAGNES DE FOUILLES 2002 -2005 (FIGURE 7)

La première année de triennale, en 2002, a été consacrée à la fouille de l'aile thermale de la villa uniquement fouillée dans l'excroissance de l'angle nord-est de la parcelle cadastrale 211 pour des raisons de non acquisition des terrains afin de ne pas perturber les travaux agricoles.

Cette acquisition étant réalisée, le décapage mécanique préliminaire de 2003 a concerné une zone englobant l'ensemble de l'aile thermale, sa jonction avec l'aire de fouilles réalisée en 2001 qui concernait des éléments bâtis et leurs structures annexes essentiellement dévolus au fonctionnement des thermes, et l'environnement immédiat de ces derniers au sud et à l'est. Un plan général a ainsi pu être dressé après un nettoyage manuel de l'ensemble de la zone, travail préalable également à l'intervention de 2004. La fouille elle-même concernait la poursuite et en certains cas la fin de l'étude des différentes évolutions des pièces déjà abordées en 2002. L'opération s'est déroulée sur une durée de cinq semaines, soit une de plus que l'année précédente. Ce laps de temps supplémentaire a été essentiellement consacré d'une part au travail de relevé de détail de certaines structures bâties, relevé poursuivi en 2004, et d'autre



Figure 6 : Sol polygonal développé dans le sablon à l'extrémité sud du sondage 2006-1.



Figure 7 : Localisation des campagnes de fouilles et de prospection géophysique sur le plan cadastral.

En grisé: cadastre section A, Feuille 2.  
révisée pour 1933, édition à jour 1983  
Levé rattaché au nivellement général de la France  
Coordonnées rattachées au système Lambert

part à la gestion des nombreux matériaux extraits des fouilles, triés et stockés manuellement de manière à ce qu'ils puissent être utilisés lors des phases de consolidation / restauration à venir.

La campagne de 2004 a permis de lever les principales interrogations concernant la succession des différentes phases des bâtiments. La découverte d'une piscine (*natio*) antérieure à celle découverte en 2003 renfermant un nombre conséquent de fragments d'enduits peints ainsi que le traitement des vestiges de la phase F ne nous a pas permis d'achever complètement le traitement du bâti : si les niveaux d'occupations ont tous été fouillés, il reste à traiter les niveaux de constructions de la phase D ainsi que le réseau de « fossés/draines/égouts » dont certains passent sous les niveaux de sols de la phase des premiers thermes (D). En 2004, nous avons eu la chance de bénéficier de quelques contextes mobiliers fiables (5 en tout) pour les datations qui nous ont permis de privilégier certaines des hypothèses avancées les années précédentes pour l'évolution des bâtiments dans le temps.

La campagne 2005 a permis de compléter la documentation, les coupes stratigraphiques cumulées et la fouille des niveaux de construction.

Enfin, l'ensemble du chantier à la fin de chaque campagne a fait l'objet d'une protection soignée afin de préserver au mieux les vestiges mis au jour. La première phase de consolidation des vestiges a eu lieu en octobre 2005 après la campagne de fouille. Une visite de chantier a été préalablement organisée avec l'entrepreneur chargé des travaux de consolidation afin de déterminer les murs à traiter en priorité.

#### LOCALISATION DES VESTIGES ET ZONAGE DU SITE

Par soucis de clarté et de commodité, nous réserverons le terme de *Villa* à l'ensemble de l'exploitation tout bâtiment confondu. Trois entités architecturales se dessinent clairement : le corps de bâtiment principal, l'espace thermal accolé à l'aile nord de ce dernier et le bâtiment accolé à l'aile sud du bâtiment principal.

Dans le cadre de l'enregistrement (**Figure 8**), nous avons attribué des numéros aux bâtiments (appelés Entités Archéologiques dans notre base de donnée): le Bâtiment I (Zone 3, fouilles 2005 à 2008) constitue le corps principal de la *Villa*, le Bâtiment II (Zone 2, fouilles 2002 à 2005) correspond à l'espace thermal, le Bâtiment III (2006-2008) est celui qui est accolé à l'aile sud des Thermes. La délimitation des zones 2 et 3 est matérialisée à l'ouest des thermes et au nord du bâtiment principal par le fossé de drainage 461/306.

Les espaces entre ces bâtiments ont reçu des numéros de zone différents :

- Zone 1 : espace situé au nord de l'espace thermal soit le bâtiment II (fouilles 2001).

- Zone 5 : cour située entre les trois bâtiments I, II et III (Fouilles 2006-2007)

- Zone 6 : espace situé au sud des bâtiments (2006-2008).

#### LA CAMPAGNE 2006

Dans la zone 2 de l'espace thermal, deux structures : un puits 240/phase 2C et la structure 260/phase 2E, ainsi que l'espace (UH78) situé en arrière des bâtiments I et II ont été fouillés.

Dans la zone 3, les investigations ont continué sur le bâtiment principal dans le secteur décapé et nettoyé en 2005. Elles ont essentiellement consisté à fouiller les structures profondes postérieures à l'abandon de la *villa* et les niveaux d'occupation des pièces situées dans la partie nord de la zone 3. Une fenêtre complémentaire a été réalisée au nord-ouest de celle-ci pour conserver la cohérence d'une nouvelle pièce à hypocauste (UH80).

Dans la zone 4, outre le dégagement des niveaux d'abandon et des fosses postérieures à l'abandon du bâtiment III, la fouille s'est concentrée sur l'UH 70 où se trouve le *prae-furnium* de la pièce à hypocauste UH72 et sur les niveaux d'occupations extérieurs au sud du bâtiment (UH79). Des sondages ont aussi été pratiqués dans les niveaux de constructions afin de comprendre la mise en place du bâtiment.

La cour (zone 5) située à l'est entre les bâtiments I, II et III a été décapée à la pelle mécanique dans la limite de la parcelle achetée par le Conseil Général des Côtes d'Armor. Les structures fossoyées et linéaires probablement postérieures à l'abandon des thermes ont été simplement localisées.

Un diagnostic de la zone 6 a aussi été mené sous la forme de tranchées linéaires. Leur localisation a permis d'identifier les anomalies relevées lors de la prospection électrique effectuées en 2005.

Enfin, l'étude géomorphologique du bassin du Quiou a débuté cette année, les premières pistes de recherches sont présentées dans ce rapport.

#### ENREGISTREMENT DES DONNÉES DE TERRAIN

Les informations sont reportées sur des fiches d'enregistrement normalisées. La description des données stratigraphiques est structurée selon leur complexité croissante : US ▶ Fait Archéologique ▶ Unité d'Habitat ▶ Entité Archéologique. L'US est la plus petite division de la séquence stratigraphique : couche, éléments particuliers, objet, assise de mur... Le Fait Archéologique est un ensemble structuré volontairement qui peut être étudié en tant qu'individu et constitué de plusieurs US : mur, foyer, fosse... L'Unité d'Habitat (UH) regroupe plusieurs Faits constituant un ensemble cohérent



**Figure 8 :** Localisation des zones de fouilles sur le site de la *Villa* du Quiou.

en lui-même : une pièce, une cour, une voie de circulation, un réseau d'adduction d'eau... L'Entité Archéologique rassemble les Unités d'Habitat. Elle constitue le niveau d'identification final des vestiges archéologiques : *Villa*, grange, thermes, maison, bâtiment public etc... Cette subdivision des informations archéologiques impose une description rigoureuse des vestiges à chacune des étapes de l'enregistrement et permet de placer chacun des éléments dans un ordre chronologique en fixant les étapes de l'histoire d'un lieu. Elle permet la gestion informatique des données.

Le diagramme stratigraphique est bien sûr basé sur le rapport stratigraphique des US entre-elles. Pour un espace donné, la succession stratigraphique des occupations dans le temps est divisée en Phase ▶ Etat ▶ Sous-Etat selon leur importance structurelle et ou fonctionnelle. Une phase correspond à l'existence d'un programme architectural répondant à une fonction spécifique. Chaque phase peut se diviser en états, eux-mêmes divisés en sous-états si cela s'avère nécessaire. Une phase correspond à des aménagements ou des réaménagements architecturaux globaux qui entraînent des modifications profondes d'ordre spatial et ou fonctionnel. Un état correspond à un réaménagement partiel à l'intérieur d'une phase. Le sous-état permet d'identifier des réfections ponctuelles dans certaines unités d'habitat (par exemple : une seconde couche d'enduit de couleur différente sur un mur, un ragréage de sol ...). La numérotation utilisée sera la suivante : Un premier chiffre arabe pour la zone fouillée, une lettre pour caractériser la phase, un chiffre arabe pour l'état et enfin une lettre pour le sous-état, soit pour le premier état de la phase B de la zone 2 : 2B1. L'ordre de numérotation est croissant de haut en bas, c'est à dire de la phase la plus récente à la plus ancienne. Ceci permet de synchroniser le diagramme avec la fouille et d'en poursuivre l'élaboration chaque année.

Les indications de datation sont obtenues en « aveugle » par le mobilier, c'est à dire sans les données stratigraphiques. Lors de la mise en commun des données pour la datation des phases et des états d'occupations, les incohérences permettent soit de réinterpréter certaines séquences archéologiques, soit de préciser la datation de certains mobiliers. Les diagrammes stratigraphiques sont imprimés hors volume.

## STRUCTURE DU RAPPORT

Tout comme les campagnes antérieures, le présent rapport privilégie une présentation synthétique et phasée des vestiges sur chaque zone fouillée en reprenant la structure du rapport de l'année précédente. Ce travail nous semble intéressant à plusieurs titres, le principal étant de mettre à jour les

données dans un document homogène qui regroupe toutes les structures archéologiques en réactualisant les hypothèses de travail issues des différentes campagnes de fouilles. Ceci a le grand avantage d'éviter d'avoir à jongler avec plusieurs rapports de fouille et prépare la synthèse finale. Cependant pour cette année, nous ne reprendrons pas la totalité des données de l'espace thermal (Zone 2) présentée l'année dernière : les données recueillies confirmant les résultats et les hypothèses du précédent rapport. Le mobilier étudié est présenté en annexe : Annexe I, par us. Il s'agit d'un premier diagnostic qui sera complété l'année prochaine.

## LES RESULTATS

### COMPLÉMENT DE FOUILLE SUR L'ÉTABLISSEMENT THERMAL (FIGURE 9)

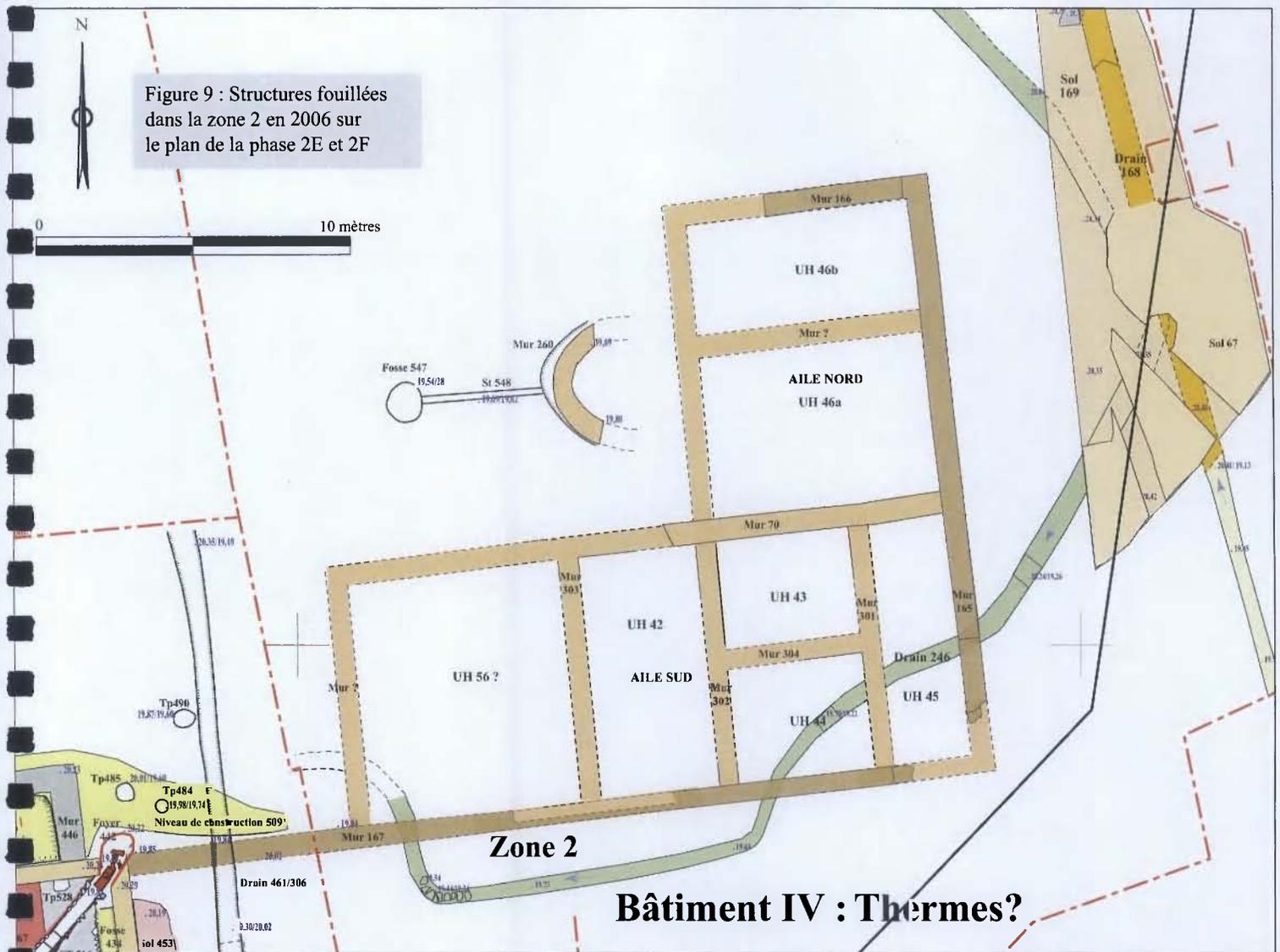
#### La zone 2

##### *Phase 2E*

Le démontage de la baignoire de la phase 2D a permis d'identifier la structure sous-jacente, le mur 260 (Figure 10). Il s'agit de la fondation d'un mur courbe (0,65 m de largeur), probablement le vestige d'une pièce en exèdre. Les moellons bruts liés à l'argile sont disposés plus ou moins soigneusement contre la paroi de la tranchée de construction du mur. Aucun élément ne permet de dater cette maçonnerie. Cependant sa position stratigraphique permet de la rattacher à la phase 2E. Elle vient compléter le plan du bâtiment de cette phase. A l'arrière, une anomalie linéaire ST548 déjà repéré en 2006 est reliée à la fosse 547. La structure linéaire 548 avait un profil en « V » et était conservée sur moins de 10 centimètres de profondeur pour une ouverture de 0,20 m. La fosse 547 quand à elle était conservée sur une vingtaine de centimètres d'épaisseur pour un diamètre d'un mètre. Le remplissage de la structure linéaire et celui inférieur de la fosse est constitué d'un sédiment très fin d'une consistance quasiment « cendreuse » de couleur grise. Elle est identique à celle de la couche inférieure du fossé 310 (us 3105) qui matérialise un dépôt lent de fine particule limoneuse issu de l'écoulement des eaux de la *natio* de l'UH34 de la phase 2D2. Ces deux structures semblent donc avoir eu une fonction d'évacuation des eaux.

Il est aussi possible de les attribuer à la phase 2E car ces structures n'étaient pas visibles sur les niveaux d'occupation de l'UH9 contemporains de la phase 2D2, et donc de la baignoire 141, que nous avons démontée. L'aspect tronqué de la structure linéaire et de la fosse viennent renforcer l'idée d'un terrassement lors du réaménagement de la zone, au cours de la transition architecturale de la phase 2E vers la phase

Figure 9 : Structures fouillées dans la zone 2 en 2006 sur le plan de la phase 2E et 2F



2D2. Cette hypothèse est étayée par des observations effectuées lors des fouilles antérieures :

- Sur le mur de façade des thermes, le mur 165 (2E) a été repris au niveau de ses fondations pour installer le nouveau mur 59 (Phase 2D).
- Aucun des niveaux de sol du bâtiment de la phase 2E n'était conservé.

Le plan en partie restitué des maçonneries de cette phase 2E dessine donc un bâtiment numéroté IV antérieur au bâtiment thermal II. Il possède un espace en exèdre de 2,80 m de large datable d'une phase chronologique inscrite au minimum aux alentours du début de notre ère. Rappelons que cette proposition chronologique est due à la datation de l'abandon de la *natatio* de la phase 2D2 postérieure : celle-ci a lieu dans le second quart du premier siècle de notre ère (Rapport 2005). Les recherches de comparaison sont cours mais l'hypothèse d'un premier espace thermal lors de la phase 2E devient probable. Sa position

permettra certainement de valider ou non certaines hypothèses de restitution des murs « effacés » par la construction du bâtiment II.

Figure 10 : Mur 260 en exèdre du bâtiment IV recoupée par les maçonneries postérieures de la phase 2D2 du bâtiment II.



Après la mise sécurité du puits 240 (Talutage par paliers), le fond a été atteint à 0,25 m sous la côte d'arrêt de fouilles de la campagne 2005, soit à une profondeur de 18,15 m NGF. La couche la plus profonde (2357) n'a pas livré de mobilier céramique, mais seulement des éléments de construction jetés en vrac (Fragments de briques, tuiles, moellons). Six éléments en bois (**Figure 11**) non travaillés étaient présents sur le fond en cuvette. Conservés seulement dans la partie est de la structure, leur mauvaise conservation et leur faible dimension (un seul élément mesure plus de 0,20 m de long : 0,60 m de long par 0,10 m de large) ne permettent pas d'affirmer qu'ils étaient en place et non jetés dans le puits. Cependant la simple observation permet de constater qu'ils étaient orientés à l'identique (axe est-ouest) et parallèles. Il pourrait donc s'agir des vestiges d'un cuvelage en bois. La datation de l'abandon du « puits », qui mesurait 1,80 m à l'ouverture et 1,40 m au fond pour environ 2 m de profondeur, nous est donnée par la couche 2297, soit au début du III<sup>ème</sup> siècle de notre ère.

Figure 11 : Fond du puits 240 et des éléments de bois conservés sur le fond.



## ESPACE DE SERVICE UH 84: ENTRE L'ESPACE THERMAL ET LE BÂTIMENT PRINCIPAL DE LA VILLA.

Dans cette partie, nous traiterons tout d'abord les structures qui ont un lien avec les bâtiments II et IV de la zone 2 et qui se poursuivent dans la zone 3 (**Figure 12**), soit :

- les structures d'évacuation des eaux : Drain 246 (phase 2F), Egout/fossé 311 (phase 2D2), Egout/fossé 310 (phase 2 D1 à 2C).
  - les mur 167 (phase 2E) et 59 (phase 2D2 à 2C).
- Des structures (UH77, UH80 et le foyer 442) forment des extensions du bâtiment I en « gagnant » sur cet espace : elles seront présentées avec le bâtiment I.

### Une zone d'évacuation des eaux usées des bâtiments de la zone 2

L'extrémité du drain 246 a été mise au jour en bordure nord-ouest de la zone ouverte en 2006 (**Figure 13, Plan Hors Volume I**). Ce drain est en tout point identique aux observations faites lors des campagnes précédentes. Sa couverture était conservée à une altitude de 19,56 m NGF à son extrémité ouest de la zone 2, ici elle se situe à 19,19 m NGF. Cette observation confirme son pendage vers l'ouest. Il est recoupé par le fossé/égout 311 qui a d'ailleurs effectué un coude pour l'éviter. Un hiatus de 16 m existe pour cette structure entre les deux zones de fouilles. Nous avons pratiqué un sondage profond dans l'axe du drain postérieur 461/306. L'absence des éléments du drain 246 dans toutes les structures postérieures permet de penser qu'il se trouvait sous les maçonneries de la phase 2D1 et 2C qui sont contemporaines du fonctionnement de la seconde *natio* (UH29) du bâtiment II des thermes.



Figure 13 : Vue vers l'ouest du drain 246.

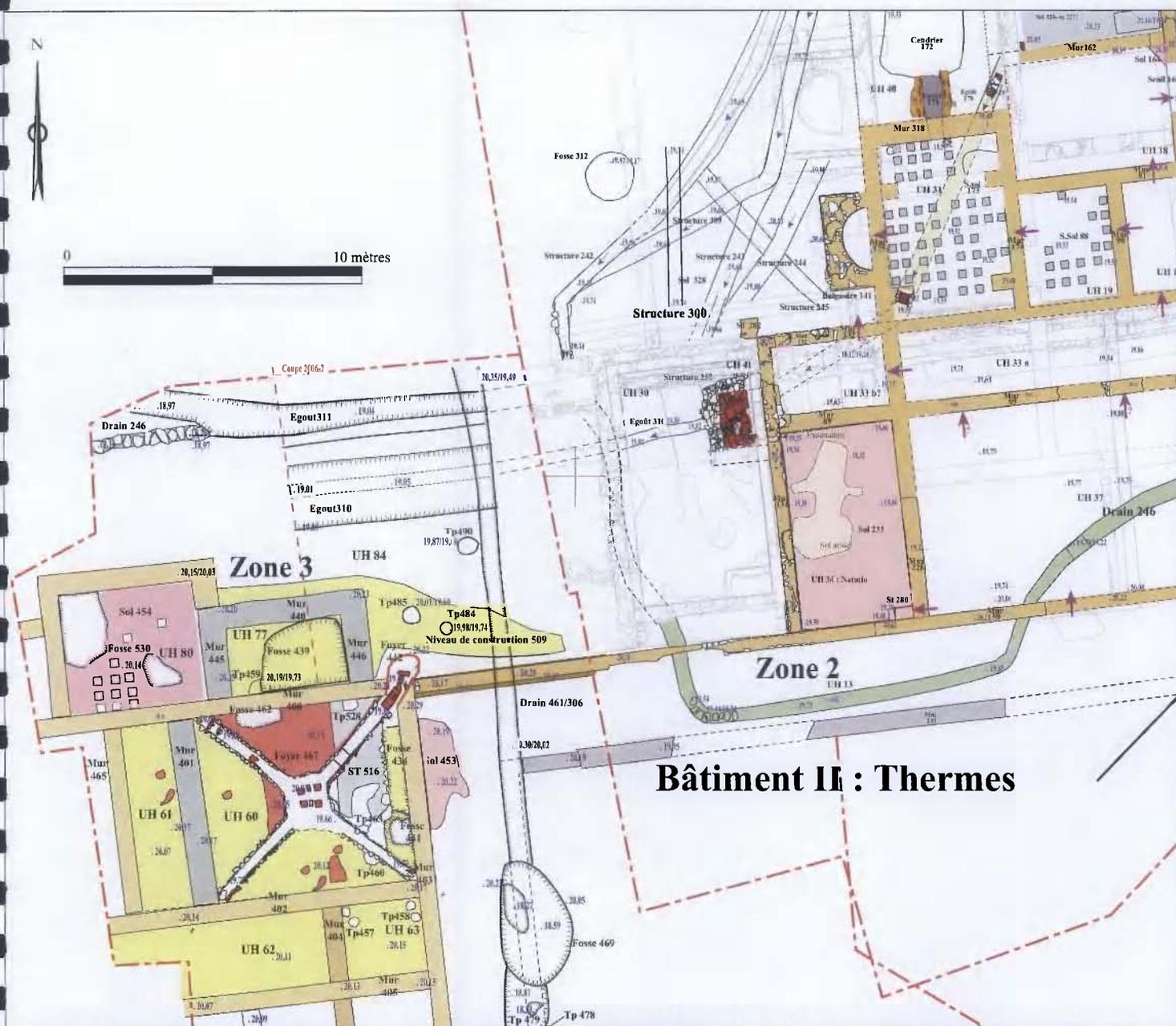


Figure 12 : Plan des structures fouillées au nord du bâtiment I de la zone 3 et de la phase 2D2 du bâtiment II la zone 2 pendant laquelle fonctionnait le fossé/égout 310. En gris apparaissent les structures postérieures à la phase 2D2 de la zone 2, notamment celle de la phase 2D1 pendant laquelle fonctionnait le fossé/égout 311. Le drain 246 de la phase 2F est aussi figuré afin de replacer son extrémité fouillée en 2006 à l'angle nord-ouest de la zone 3. (Rapport 2005).

Le fossé/égout 310 a pu être fouillé sur une longueur de 4 m après la structure semi-excavée Ca 483 qui le recoupe (**Figure 14**). Il débute après la structure 257 qui collecte les eaux usées de la *natatio* de l'UH34 de la phase 2D2. Nous avons évoqué l'année dernière la possibilité qu'il puisse se présenter sous la forme d'un simple fossé au débouché de cette structure. Les observations de cette année le prouvent. De 0,80 m de profondeur, largement évasé, il mesure à l'ouverture (**Figure 15**) 2 m de large pour atteindre sur le fond 0,40 m. La couche 3102 inférieure est constituée d'un sédiment très fin sablo-limoneux gris qui indique une circulation d'eau vers l'ouest sans trace de stagnation. Le mobilier de la couche 3105 nous donne une fourchette de datation inscrite autour de 75-100 de notre ère. Cette date est légèrement plus tardive que celle donnée par la démolition de la *natatio* UH34 dont le fossé évacue les eaux



Figure 14 : Vue vers l'ouest des fossés/égouts 310 et 311.

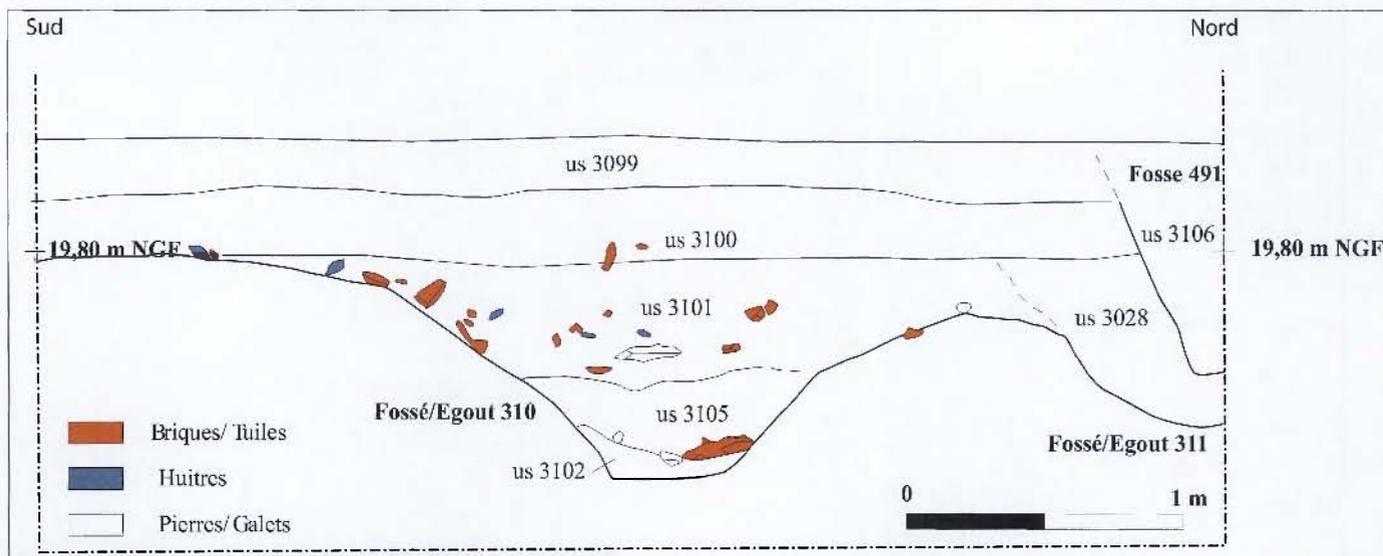


Figure 15 : Coupe stratigraphique des fossés/égouts 310 et 311.

(50-75 de notre ère, rapport 2005, p.60). La couche de comblement final 3101 est, elle, datée des années 100-150.

Le fossé/égout 311 est lui aussi recoupé par une structure semi-excavée (Ca470). Il fonctionne pendant la phase 2D1 et jusqu'à la phase 2C2 (l'abandon de l'égout 54) et remplace le fossé/égout 310 qui évacue les eaux usées de la seconde *natatio* (UH29). Il est légèrement décalé vers le nord par rapport à celui-ci et est moins large et moins profond. Il ne renferme aucune trace de fonctionnement.

## Mur 167 et 59 : point de contact entre le bâtiment I et les bâtiments II et IV de la zone 2.

Les observations réalisées au point de contact entre les maçonneries des bâtiments I, IV puis II ainsi qu'au niveau de leurs axes permettent de poser des hypothèses de phasage de ces bâtiments.

Le mur 167 conservé seulement au niveau des fondations se situe dans l'axe exact du mur 400 pour une largeur identique (Figure 9 et 16). L'angle des murs 400 et 403 du bâtiment I est chaîné et « accolé » (relation physique) aux fondations du mur 167 sans précisions chrono-stratigraphiques. Par contre, le mur 59 est postérieur à l'angle du bâtiment I. Ces observations permettent déjà de caler stratigraphiquement la construction des murs directeurs du bâtiment I comme antérieure à la construction du mur 59. La phase 2D2 des thermes a donc fonctionné en même temps que le bâtiment I, dès sa phase d'extension maximale (Phase 3C5), soit celle délimitée par les murs 400-403-412. Malgré la cohérence des axes de cette phase avec ceux de la phase 2E, nous ne pouvons pas encore statuer sur leur rapport chronologique. Le mur 400 du bâtiment I a pu reprendre à l'identique l'axe d'un bâtiment antérieur comme c'est le cas du mur 59 dans la zone 2, reconstruit (us 2497) sur l'arase du mur antérieur 167 (rapport 2005, p.27-28).

## Programme pour cette UH84 en 2007

- La fouille du niveau de construction 509 du mur 400 présent dans l'UH84 apportera peut-être des informations au sujet du phasage définitif entre les murs 167 et 400.
- La fouille complémentaire du comblement d'abandon du fossé/égout 311 destinée à affiner les datations et les modalités de son comblement et de son abandon : il se poursuit sur 10 mètres avant la rupture de pente vers la parcelle située au nord.



Figure 16 : Vues du point de contact entre les murs 400/403 (bâtiment I) et les murs 167 (bâtiment IV), 59 (Bâtiment II).



### LA ZONE 3 : LE BÂTIMENT PRINCIPAL

Pour le bâtiment, nous nous sommes concentrés en 2006 sur la partie nord dont la stratigraphie est la mieux conservée, soit l'UH60 et les pièces qui lui sont accolées. Une extension du décapage de cette zone a été pratiquée afin de dégager complètement l'UH60 ainsi que l'UH80 dont le sol de tuileau 454 avait été repéré en 2005.

Nous avons ensuite traité les structures postérieures à la phase d'occupation de ce bâtiment. Certaines avaient déjà été dégagées en 2005 : fosses 449 et 448. Deux autres : fosses 469 et 468 apportent de nouveaux éléments à la compréhension de l'occupation tardive du site.

#### Le bâtiment I

Les murs directeurs de ce bâtiment sont les murs 400, 403 et 412. Les vestiges sont arasés de manière croissante du nord au sud (**Figure 17**). Le mur 403 qui le délimite à l'est est conservé au nord sur deux assises au dessus de ses fondations proprement dites, soit à la cote 20,29 m NGF. Au sud, à près de 40 mètres de ce premier point, il est conservé au niveau

de sa première assise de fondations à la cote 19,89 m NGF. L'arasement différentiel entre le nord et le sud est donc de 0,40 m.

L'UH60, la pièce la plus au nord, est la seule qui permet d'étudier une stratigraphie complexe. Nous avons pour l'instant « phasé » (**Plan Hors Volume I**) la *Villa* en fonction de l'aile nord (essentiellement les UH60 et 80), grâce aux relations chronologiques des étapes de construction des murs et aux datations des derniers niveaux d'occupation des pièces (**Figure 18**). Le bâtiment I semblant parfaitement symétrique, nous avons rattaché à ce schéma les maçonneries de l'aile sud seulement conservées en fondations :

- Trois phases successives de construction des maçonneries: 3C6, 3C5, 3C4 (**Figure 19**).

- Quatrième phase de construction :

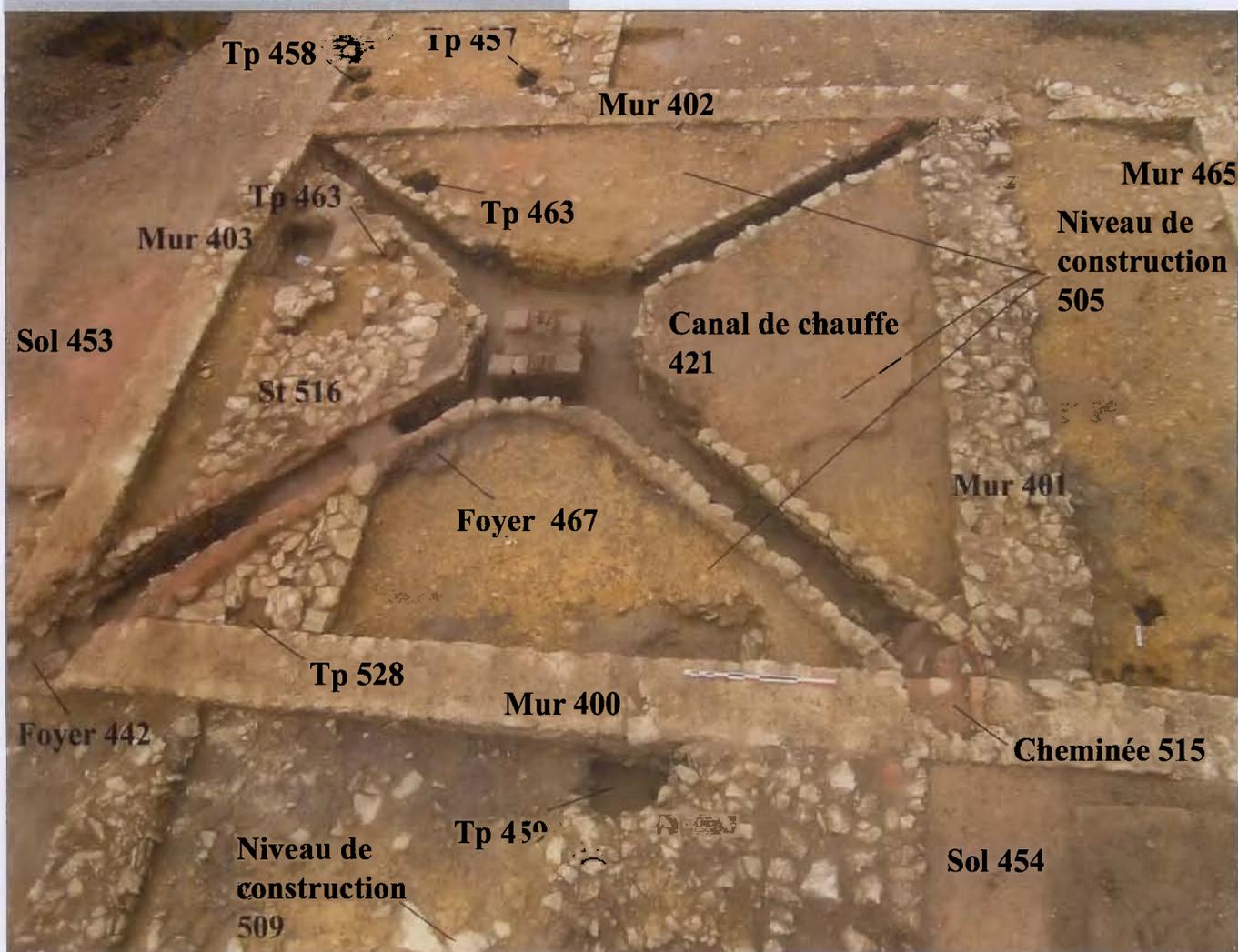
3C3 – Construction de la pièce chauffée UH 80 sur hypocauste à pillettes en gagnant sur l'UH84 (**Figure 20**).

- Quatrième phase de construction et d'occupation :  
3C2 – Construction dans l'UH83 de la maçonnerie 516 et utilisation du foyer 467 vers la fin du II<sup>ème</sup> siècle de notre ère.

- Cinquième phase de construction :

3C1 – Division de la pièce UH80 pour y installer un nouvel espace chauffé UH60 à hypocauste rayonnant, et adjonction d'une nouvelle pièce UH77 en gagnant sur l'UH84 et après démolition de l'UH80.

**Figure 18** : Clichés vers le sud des structures en place à l'extrémité nord du bâtiment I : UH80 et 60.



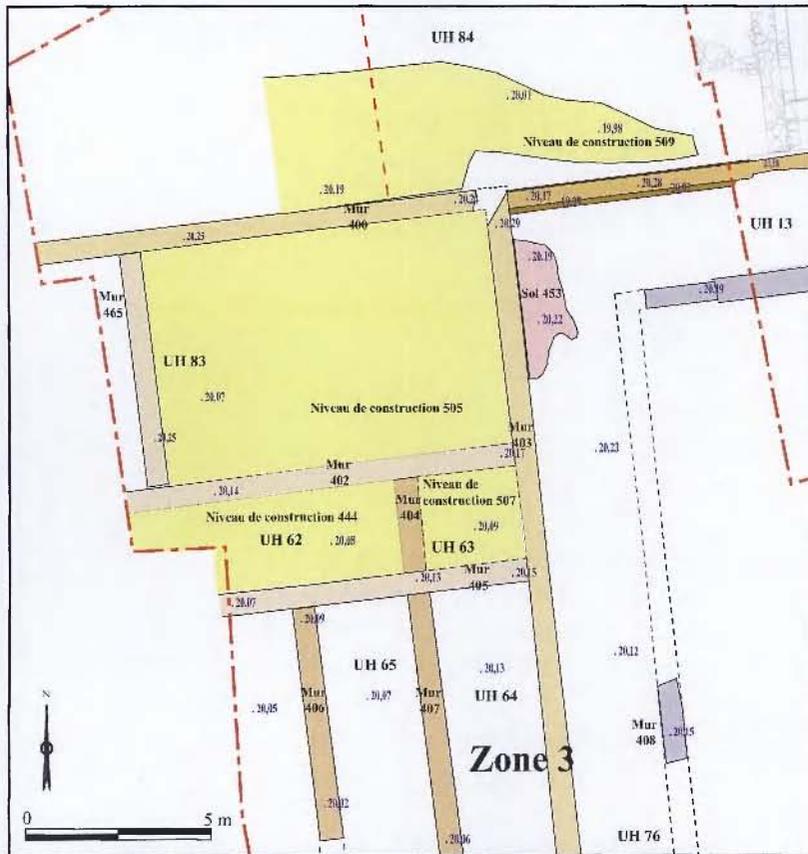


Figure 19 : Plan des phases de construction 3C6, 3C5 et 3C4.

Dans la galerie 76 qui est connectée à la galerie 13 du bâtiment II, le sol de tuileau 453 est accolé au mur 403 sans pour l'instant pouvoir l'attribuer à l'une ou l'autre des phases du bâtiment I. Il est représenté sur tous les plans des différentes phases pour information.

### Phases de constructions 3C6, 3C5 et 3C4 (Figure 19)

Les phases de construction ont été dissociées en trois sous ensembles au regard des étapes de la construction des maçonneries :

- 3C6 : Construction chaînée des murs directeurs 400, 403 et 412 à partir d'un niveau situé au alentour de 19,70 m NGF.
- 3C5 : Construction des murs de nature identique (est-ouest), perpendiculaires au mur 403 venant buter contre lui : Mur 402, 405 aile nord et 409, 411 aile sud.
- 3C4 – Construction des murs (nord –sud) parallèles au mur 403 : murs 404, 407, 406, 410, du mur 465 et présence de niveaux de constructions : 444, 505, 507 contenant du mortier de chaux et des moellons dans les espaces constitués 80, 62, 63 et 84.

Dans l'état actuel de l'avancement des travaux sur la zone décapée et l'arasement des structures, il n'est pas possible de préciser si ces étapes de construction ont coïncidé à des phases d'occupation. Pour l'instant, nous n'évoquons donc que la pièce UH83 dont nous sommes sûrs qu'elle a constitué un espace utilisé grâce au niveau de construction 505 qui vient buter contre les murs 400, 402, 403 et 465. Durant la phase 3C4, la pièce UH80 mesure 6m sur 9m de long.

La fouille des niveaux de constructions et l'étude des fondations des murs en 2007 permettront d'approfondir la question des phases d'occupation antérieures à la phase 3C4. Aucun indice de datation n'est disponible pour l'instant.

### Phase de constructions 3C3 (Figure 20)

Cette phase est marquée par l'adjonction au nord de l'UH83 d'une pièce chauffée sur hypocauste à pillettes : UH80 (Figure 21). Elle repose sur la couche 3100 du remblai 510 de l'UH84. Elle mesure 4,60 m sur 4 m de large. Seule l'area (sol 454)

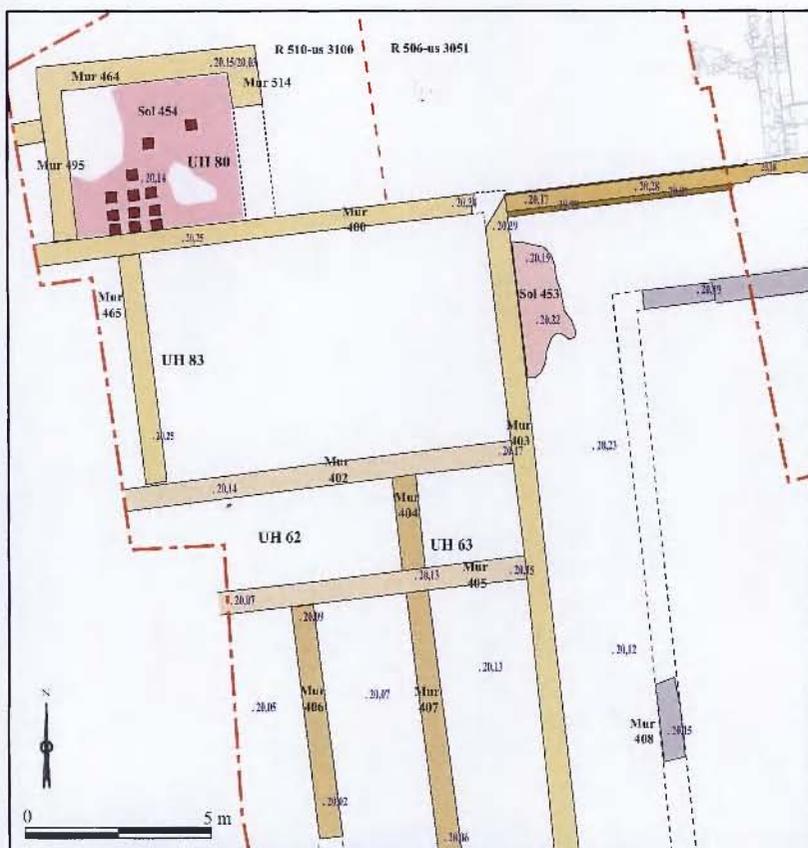


Figure 20 : Plan de la phase 3C3.

de cette pièce est conservée à l'altitude de 20,14 m NGF. Des négatifs de pilettes liées à l'argile jaune se dessinent encore sur le béton de tuileau très endommagé. Le foyer de chauffe n'a pas été découvert mais il pouvait se trouver à l'ouest contre le mur 495, à cet endroit la limite de fouille comportant des éléments rubéfiés épars.

La présence du mur 465 lors de cette phase n'est pas certaine.

Les éléments de datation de l'us 3100 du remblai 510 ne sont pour l'instant pas validables ; en effet, nous avons pu observer que cet espace a subi de nombreuses perturbations difficilement lisibles à la fouille. (Sillons, fosses, drains...). En 2007, nous proposons de fouiller sous le pavement afin de limiter les risques d'intrusions de mobilier postérieur.

### *Phase de constructions 3C2 (Figure 22)*

Cette phase est matérialisée par la construction d'une maçonnerie : St 516 dans l'UH83. D'une largeur de 1,80 m, elle est accolée au mur 400 et quasiment parallèle au mur 403. Son extrémité sud est arasée mais elle pouvait venir buter contre le mur 402. Conservée sur une seule assise, elle est parementée à l'aide de moellons bruts de calcaire liés à la terre, et sa structure interne est constituée d'un blocage de moellons de taille identique à ceux de son parement. Le foyer 467 situé contre son parement ouest, comportait deux niveaux : le niveau inférieur (us 3068-3069) est rubéfié et contient des traces de charbons, le niveau supérieur (us 3057) comporte des traces de charbons mélangés à des nodules/fragment d'argile rubéfié. Des traces de rubéfaction mêlées à du sédiment étaient visibles à plusieurs endroits de l'UH83. La structure 516 comporte trois trous de poteaux (Tp 528, 463, 460) quasiment alignés sur son axe médian. Les trous de poteau 460 et 463 sont coupés par les canaux de chauffe de l'hypocauste rayonnant (Ce 421) de la phase postérieure 3C1. Il est d'ailleurs possible que les recouvrements liés à la mise en place de cette phase aient fait disparaître d'autres trous de poteau dans l'alignement. Il faut peut être attribuer à cette phase les deux trous de poteau doubles situées dans l'UH63 : Tp 457 et 458.

Quatre autres trous de poteaux ont aussi été attribués à cette phase dans l'UH84 ; ils coupent le niveau de construction 509 de la phase 3C4 et n'étaient pas visibles au sommet des remblais. Leur organisation n'est pas interprétable pour l'instant.



Figure 21 : Vue de l'UH80.

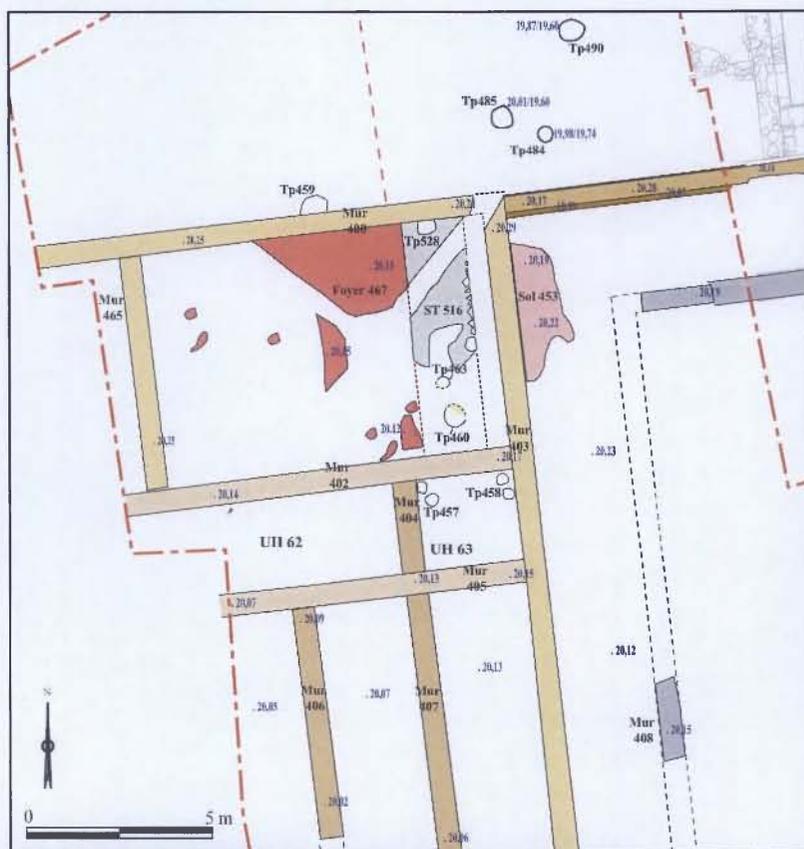


Figure 22 : Plan de la phase 3C2.

Le mobilier des niveaux d'utilisation (us 3068, notamment) du foyer 467 permet de placer cette phase à la fin du II<sup>ème</sup> et au début du III<sup>ème</sup> siècle de notre ère.

### Phase de constructions 3C1 (Figure 23)

Un nouveau mur 401 est construit entre les murs 400 et 402 (Figure 24). Il est constitué de moellons de calcaire brut liés à la terre. La nouvelle pièce UH60 ainsi formée avec les murs antérieurs 400, 401 et 403 mesure 6,50 m sur 6,10 m. Cet espace est muni d'un hypocauste à canaux rayonnants (Cc421) qui entaille les structures de l'UH83. Le décaissement axial rectangulaire est muni de quatre pilettes composées dans leur état de conservation de six ou sept briques jointoyées à la terre et séparées dans leurs axes nord – sud par deux *tubuli* (un de chaque côté) posés de chant. Les canaux, dont le fond est en terre, sont composés pour leurs parois de matériaux de récupération (moellons et briques) dans lesquels il faut noter une forte proportion de briques en quart de rond. Ces matériaux semblent, dans l'état de fouille actuel, ne composer qu'un parement prenant appui sur le niveau général antérieur de la pièce. Deux des quatre extrémités présentent des aménagements visibles à ce niveau : il s'agit d'une part, dans l'angle nord – est, à l'intersection des murs 400 et 403, de l'aménagement d'un foyer mal conservé (FY442) interrompant ces derniers et débordant à l'extérieur de la pièce dans l'UH84, et d'autre part dans l'angle nord – ouest, d'un aménagement du conduit présentant les caractéristiques d'un départ de cheminée (Ch515).

Probablement contemporaine de la mise en place de l'hypocauste rayonnant, une pièce UH77 (4 m x 2 m) est adossée au mur nord de l'UH60. D'une longueur légèrement inférieure à cette dernière, ménageant l'espace nécessaire au foyer débordant côté nord, ses murs sont de même facture que le mur 401 qui ferme l'UH60 à l'ouest.

La phase d'abandon des canaux rayonnant a livré un ensemble de céramiques très hétérogène (US 3001) et, dans le comblement du canal nord – ouest, près de son extrémité nord au contact du mur 400, a été mise au jour une monnaie du premier tiers du quatrième siècle (Rapport 2005).

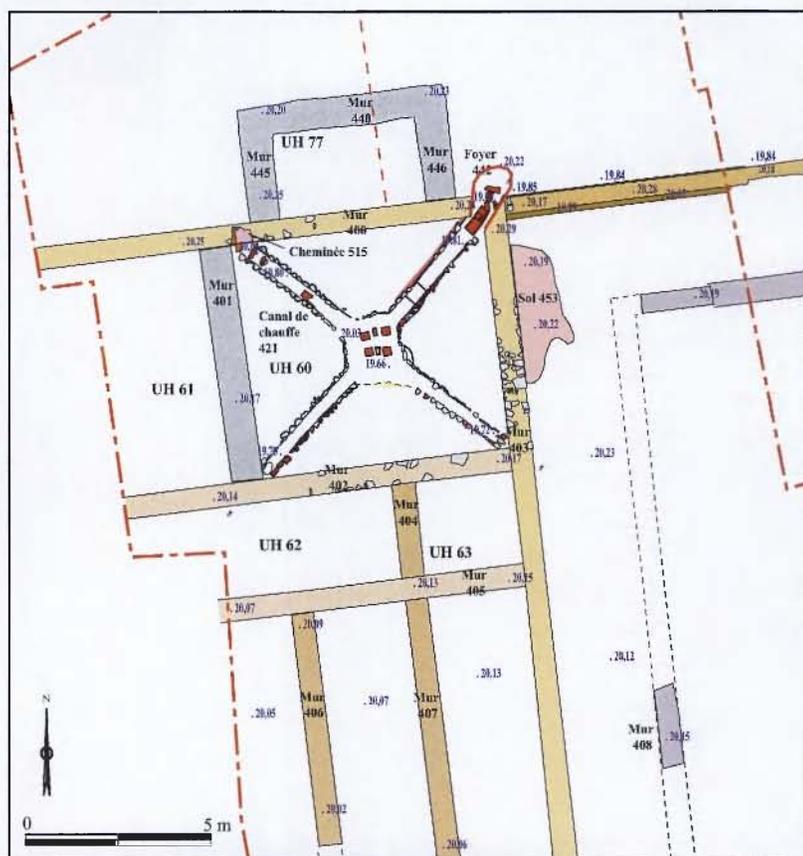


Figure 23 : Plan de la phase 3C1.

### Premières conclusions

Les premières datations placent donc la phase 3C2 à la fin du II<sup>ème</sup> - début du III<sup>ème</sup> siècle de notre ère. Hors le mur 59 de la phase 2D2 des thermes (Bâtiment II) est postérieur, au moins en terme de construction, aux murs 403-400 (phase 3C6). Nous savons que la phase 2D2 est antérieure aux années 50-60 de notre ère (Rapport 2005, p.127). Ceci laisse présager que les niveaux d'occupations antérieurs à la phase 3C2 ont été arasés par les aménagements postérieurs. Cette première constatation nous amène pour l'instant à être très prudents dans les interprétations. Tout au plus, nous pouvons constater que l'angle nord du bâtiment I était destiné à recevoir des espaces en relation avec des système de chauffage à partir de la phase 3C3 : hypocauste à pilettes (UH80), « espace de chauffe » (St 516 et foyer 467) et hypocauste à canaux rayonnant (UH60). Avant, la combinaison des phases 3C6, 3C5 et 3C4 permet d'entrevoir des possibilités d'agencements divers : par exemple, la phase 3C6 seule pourrait constituer dans un premier temps, un angle de la cour du bâtiment I sans aménagement en dur. La poursuite de la fouille des niveaux de constructions permettra peut être de privilégier l'une ou l'autre des hypothèses.



Figure 24 : Vue des UH60 et 77 vers l'est.



## Les structures postérieures au bâtiment I (Figure 25)

Toutes ces structures sont arasées par les labours. Les relations de contemporanéité avec les phases de construction et/ou d'occupation sont dans la plupart des cas indéterminables. Nous les avons cataloguées en deux phases B et A en fonction du seul critère stratigraphique à notre disposition : le recoupement des maçonneries du bâtiment I. La phase B correspond aux structures autres que les fosses qui ne coupent pas ou sont accolées aux maçonneries et la phase A rassemble toute les structures qui les recoupent. Le critère de datation lorsqu'il était utilisable valide généralement ce choix. Dans ce rapport, seules sont présentées les structures qui apportent des informations nouvelles sur l'occupation tardive du site.

### Les fosses structurées

Dans l'UH84, des structures fossoyées, Ca470 et Ca483, sont postérieures aux fossés/égouts 310/311. La structure Ca470 correspond à un bâtiment semi-excavé. Elle mesure 2,80 m de long sur 1,80 m de large (Figure 26). Située à l'altitude de 19,12 m NGF, son fond comporte trois trous de poteaux (Tp 437, 447 et 451) alignés et distants de 0,90 m en moyenne. Plus ou moins circulaires, ils mesurent 0,40 m de diamètre pour une profondeur de 0,32 à 0,35 m. Il s'agit donc d'une structure semi-excavée sur ossature porteuse boisée. Son comblement nous est apparu indifférencié à la fouille : il comportait des moellons bruts de calcaire dont les plus volumineux se trouvaient sur le fond. Le mobilier de cette structure (us 3030/3031) s'inscrit dans le courant du III<sup>ème</sup> siècle de notre ère.

La structure Ca483 mesure 2 m de long sur 1,80 m de large (Figure 27). Située à l'altitude de 19,12 m NGF, le fond était plat. Son comblement semble aussi caractéristique d'un comblement en une seule fois et comme pour la structure précédente aucun niveau d'occupation n'était décelable. Une datation identique, dans le courant du III<sup>ème</sup> siècle de



Figure 27 : Structure 483.

notre ère peut aussi être proposée.

Ces deux structures sont orientées de manière cohérente et seule une paroi de terre de 0,50 m de large les sépare. Elles sont certainement contemporaines et correspondent à une occupation du secteur à un moment où l'on peut penser que les bâtiments de la Villa étaient déjà en ruines. Pour l'instant, nous les rattachons à la phase 2B de la zone 2 qui correspond à un réaménagement partiel (structure porteuse boisée) de l'hypocauste (UH2 et 22) de la phase 2C.

La grande fosse dépotoir 491-us 3106 (diamètre 3,60 m, prof : 0,80 m) est aussi datable du III<sup>ème</sup> siècle de notre ère ; elle entaille le comblement d'abandon du fossé/égout 310 à 3 mètres à l'ouest des structures semi-excavées (Figure 25).

À l'emplacement de l'UH76, deux ensembles de fosses ont été étudiés : les fosses 477 et 469. La fosse 477 se présente sous la forme de deux creusements successifs (Figure 28). Le premier creusement us 3136c de forme ovale mesure 2,60 m sur 1,50 m pour une profondeur de 1,20 m. Au fond, un surcreusement irrégulier de 0,45 m de diamètre a été interprété comme l'emplacement d'un poteau (Tp479). À son extrémité sud, se trouvait aussi le négatif d'un trou de poteau (Tp 478) coupé par le foyer postérieur 474. Le sédiment 3181 présent au fond de la fosse, sur une épaisseur de 0,20 m remontait légèrement sur les parois. Sa nature proche



Figure 26 : Structure 470.



Figure 28 : Vue de la structure fossoyée 477.

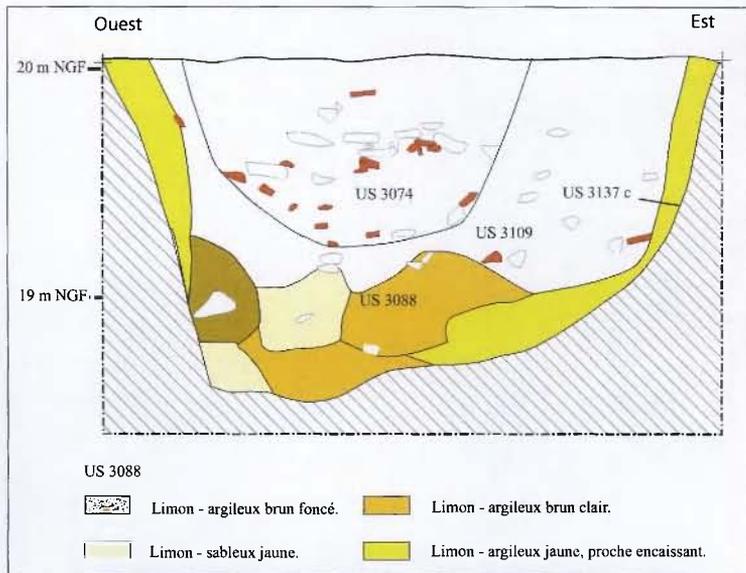


Figure 29 : Coupe stratigraphique est-ouest de la structure 477.

de l'encaissant permet de penser qu'il provenait des parois. Cette couche est ensuite recoupée par un second creusement us 3137c qui accroît la taille de la fosse : le nouveau creusement mesure 4 m de long sur 2,40 m de large. Il est plus profond de 0,20 m que le creusement précédent. Il possède un surcreusement irrégulier en cuvette (profondeur : 0,30 m) suivant vaguement la forme générale de la fosse.

Le comblement de la structure se produit en trois temps sur l'ensemble de la surface de la structure, soit les creusements 3136c et 3137c (Figure 29). Les deux dernières étapes de comblement ont été déterminées par le pendage des éléments emballés dans le sédiment. Ceux de la couche 3109 comportent souvent un pendage vers le fond de la structure alors que ceux du comblement supérieur 3074, sont majoritairement à plat. Ceci implique donc un décalage dans le temps entre les deux couches de complements:

- une première phase lente et naturelle comme le laissent penser les différents faciès du sédiment qui compose l'us 3088 : plus ou moins sableuses, certaines « langues » de sédiment proviennent du glissement des parois et d'autres plus limoneuses, de colluvions issues de la surface.
- La seconde phase est marquée par un remblai de sédiment us 3109 comportant des fragments d'éléments antiques.
- La troisième phase nivelle définitivement la fosse us 3074 après un tassement des sédiments inférieurs.

La fosse 469 a été traitée en trois temps comme pour la fosse 477: une fouille manuelle du niveau supérieur et de la moitié du comblement pour réaliser une coupe, une fouille mécanique de la moitié supérieure restante et enfin, une fouille manuelle du fond. Cette fosse comporte trois creusements successifs (Figure 30): Les deux premiers, 3188c et 3165c (altitude du fond : 19,06 m NGF) semblent se succéder rapidement, mais nous n'avons pas pu déterminer de chronologie

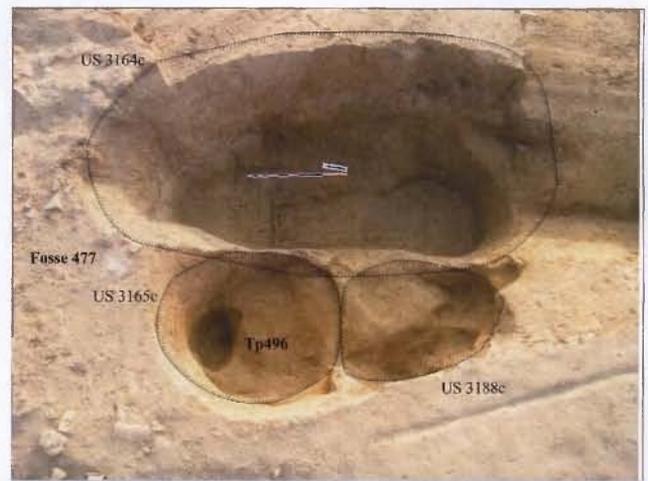


Figure 30 : Vue de la structure fossoyée 469.

relative stricte entre les deux. Le creusement 3165c comporte un trou de poteau ovale sur le fond : Tp496 (diamètre : 0,40/0,30 m, profondeur : 0,25 m). La couche 3186 (Figure 31) plus ou moins sableuse comporte des « langues » de sédiment provenant du glissement des parois et d'autres plus limoneuses de colluvions issues de la surface comme pour la couche 3088 de la fosse 477. Le comblement est complété par l'apport de la couche 3185 mais il n'est pas possible de déterminer si celle-ci était présente au moment où le creusement 3164c a eu lieu. Ce creusement de forme ovale mesure 3 m sur 1,60 m de large et il atteint une profondeur de 18,48 m NGF. Son remplissage s'est effectué en trois temps comme pour la fosse 477 :

- une première phase lente et naturelle us 3187 : glissement des parois et colluvions issues de la surface.
- La seconde phase est marquée par un remblai de sédiment us 3184 comportant des fragments d'éléments antiques.
- La troisième phase nivelle définitivement la fosse us 3075 après un tassement des sédiments inférieurs.

Ces deux fosses comportent du mobilier datable dans le courant du III<sup>ème</sup> siècle. Mais le comblement de nivellement terminal us 3074 contient 13 tessons de la période médiévale, peut être carolingienne. Les

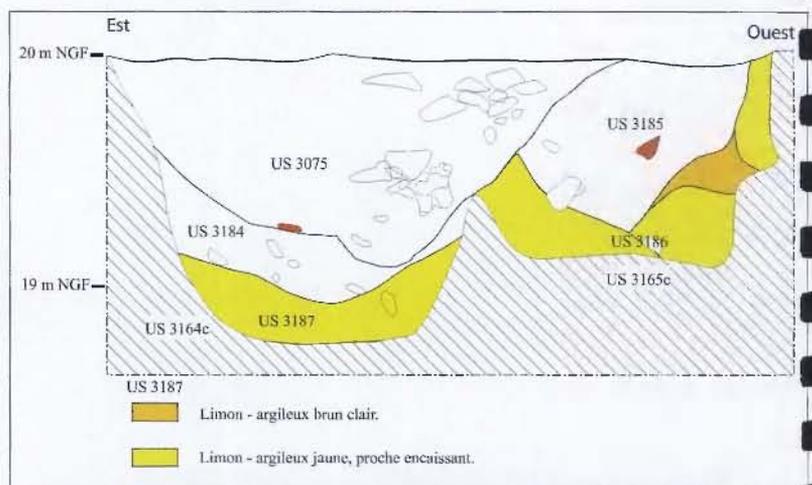


Figure 31 : Coupe stratigraphique est-ouest de la structure 469.

observations réalisées sur ces structures montrent qu'elles sont issues d'une chaîne opératoire quasiment identique : creusements successifs, phase de remplissage « naturelle » et colmatage global des dépressions restantes. Ceci permet de les associer chronologiquement pour l'instant à la période médiévale au sens large. Ces creusements successifs exclus a priori l'hypothèse de bâtiments semi-excavés malgré la présence des trous de poteau. Il s'agit plus probablement de fosses d'extraction d'argile à laquelle des systèmes de relevage boisés étaient associés.

En 2005, nous avons avancé l'hypothèse de bâtiments semi-excavés (« fonds de cabanes ») pour les fosses 448, 449. Cette hypothèse est à nuancer au regard des fouilles de cette année.

Situées dans l'axe de la galerie UH65 à cheval sur les murs 406 et 407 qu'elle a en partie détruits, ces deux structures remplies de limon chargé en charbon de bois contenant des fragments épars d'argiles rubéfiées et des fragments de moellons rubéfiés (**Figure 32**).

La fosse 448, de forme rectangulaire à bords arrondis mesure 3,50 m est-ouest et 3 m nord-sud. Le côté sud du creusement était parementé grossièrement par des moellons de calcaire (us 3143). Le côté ouest l'était « naturellement » car creusé le long des fondations du mur 406. La présence d'un trou de poteau 455 (diamètre 0,40 m) dans son angle sud-est pouvait être interprété comme une structure porteuse boisée d'un bâtiment semi-excavé. Hors la fouille de 2007 a permis de déterminer que le muret 3143 ne

repose pas sur le fond du creusement. La fouille des fosses d'extraction 477 et 469 qui comportent des trous de poteaux associés ne permet pas d'utiliser le seul argument des trous de poteaux pour déterminer la présence d'un bâtiment (cf. Ca 470 et 483, UH84). D'autant plus que la fosse 450 (circulaire, 1,50 m de diamètre) est coupée par la fosse 448.

La seconde fosse 449 est implantée dans l'UH65 le long du mur 407 et à cheval sur le mur 406. Elle est séparée de la précédente par une mince cloison de limon. Elle mesure 3,25 m nord-sud sur 2,45 m est-ouest, soit une dimension proche de la fosse 448.

Les couches de remplissage ont livré (us3038-3087/fosse 449 et 3037-3086/fosse 448) un mobilier des III<sup>ème</sup> – IV<sup>ème</sup> siècles de notre ère associés à des tessons de la période médiévale.

La fosse 471 se trouve à 0,30 m de la fosse 449 (**Figure 33**). Elle a été fouillée par moitiés successives. De forme circulaire, elle mesure 2 à 2,30 m de diamètre pour une profondeur de 0,40 m. Elle possède un surcreusement central de forme vaguement ovale (0,40 x 0,25 m) de 0,25 m de profondeur. Le comblement de cette structure est assuré par deux couches : la couche inférieure 3083 (0,20 m d'épaisseur) est identique aux couches de comblement des fosses 449 et 448 : limon-sableux charbonneux noir, et la couche supérieure 3082/3081 contient une majorité de fragments informes de rubéfaction. Le mobilier qu'elle contient (us 3081-3082-3083) indique un remplissage pendant la période médiévale.

Les trois structures 448, 449 et 471 comblées par un sédiment identique lors de la période médiévale

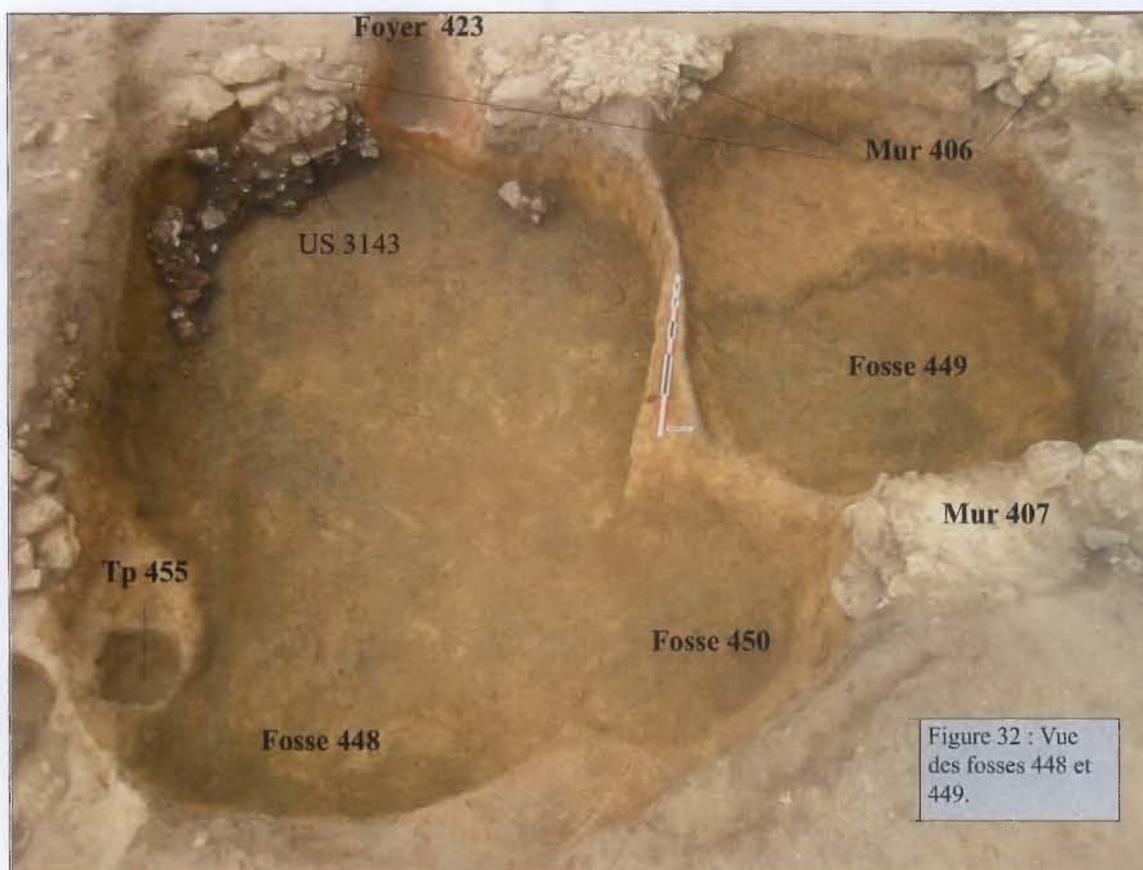




Figure 33 : Vue de la structure fossoyée 471.

(Etude en cours pour une datation plus précise) sont probablement contemporaines et liées à une même activité. Il peut s'agir d'une activité d'extraction de matériaux liée à une structure de chauffe: le matériau extrait peut servir à la construction du four, notamment de son laboratoire, et les creux ainsi créés à enfouir les matériaux résiduels charbonneux et rubéfiés du laboratoire démonté à chaque fournée. L'hypothèse de l'existence de fours à chaux à proximité peut donc être avancée : ceux-ci pourraient se trouver à l'ouest de la zone ouverte de la zone 3, au cœur des ruines du bâtiment I, certainement encore visibles à la période médiévale.

### Les autres structures

Les fosses simples ne seront pas développées dans ce rapport mais on peut noter qu'elles s'appuient souvent contre des murs. Le décapage extensif de la zone 5 a permis de détourer des fosses dont la taille implique des creusements multiples. Elles seront fouillées en 2007. Dans cette zone, le bac à chaux 481 (**Figure 34**) semble accolé au parement du mur 408 si l'on restitue son tracé à partir de ses lambeaux de fondations. Il mesure 2 m sur 1,40 m pour une profondeur de 0,60 m. Sur le fond des moellons sont scellés par les résidus de chaux indurés qui tapissaient les parois de la fosse. Des fragments de *tegulae* se trouvaient aussi dans le comblement de nivellement (us 3090). Le mobilier est insuffisant pour proposer une datation.

Des fosses-foyers oblongues avaient été mises à jour en 2006. Trois dans la galerie 76 (Fy 432, 433 et 436) et une dans l'UH 69 (Fy 438). Celles-ci respectaient les maçonneries du bâtiment I. Le peu de mobilier qui leur était associé et leur arasement ne permettaient pas de les recaler dans l'histoire du site. Cette même constatation avait été posée pour celles (5 individus) se trouvant dans la zone 2. La découverte des fosses-foyer 423 et 474 qui coupent respectivement les fosses 448 et 477 datées de la période médiévale nuance l'idée selon laquelle le respect des maçonneries de la *Villa* pouvait systématiquement laisser penser qu'elles appartenaient à des phases de réfection de celles-ci. Une étude au cas par cas devra être menée à l'issue des fouilles.

Enfin, des structures linéaires fossoyées peu profondes recoupent même les structures archéologiques les plus récentes (fosse 477): Drain 482, 487 et 306/461. Seul le pendage du drain 306/461 a pu être constaté : du sud vers le nord (en passant sur le comblement des structures Ca470 et 483, UH84), soit vers la rupture de pente récente située en contrebas de la *Villa*. Le drain 217 de la zone 2 peut aussi faire partie de ce drainage récent, nous l'avons attaché à la phase 2B par hypothèse. Un travail sur les cadastres récents depuis la période napoléonienne permettra certainement de faire le tri dans ces structures.

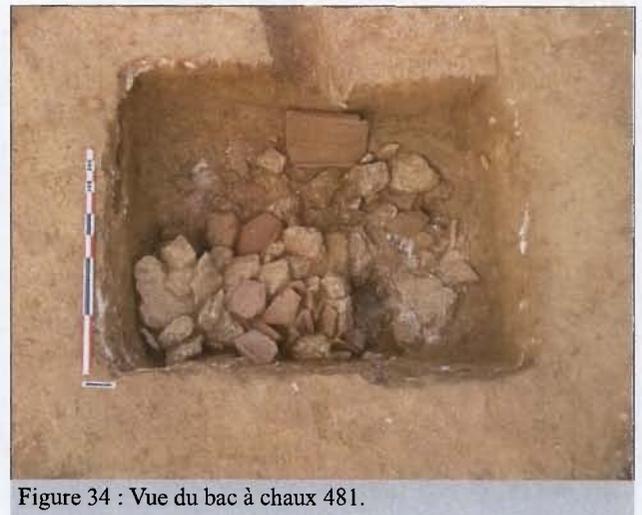


Figure 34 : Vue du bac à chaux 481.



Figure 35 : Plan de toutes les structures de la zone 4.

## LA ZONE 4 : LE BÂTIMENT III

A l'instar de ce qui se passe pour l'extrémité de l'aile nord dévolue aux thermes, un troisième ensemble architectural est implanté légèrement en retrait à l'extrémité de l'aile sud (**Figure 35**). Cet ensemble cohérent de pièces, peu visible sur les différentes photographies aériennes, ne semble pas se développer autant que les thermes en direction de l'est, et il n'y a donc pas de symétrie parfaite entre ces deux ensembles. Le diagramme stratigraphique de la zone 4 se trouve sur le Plan Hors Volume II.

### Phase 4B : le bâtiment III

Un grand mur (Mur413/418) de ceinture d'une largeur variant de 0,73 à 0,88 m prend appui perpendiculairement sur le prolongement du mur sud de l'aile sud (Mur 412) : il délimite le plan du bâtiment III. Dans l'emprise interne ainsi matérialisée, des murs de division ménagent une pièce axiale UH74 (Longueur : 12,60 m ; largeur : 4,20 m) munie d'une entrée sur son petit côté sud. Cette pièce est encadrée par deux pièces identiques et plus étroites : UH73 et 75 (2,50 et 2,40 m de large). De part et d'autre de ces dernières, deux séries de deux pièces vraisemblablement de même

dimensions divisent ces espaces en deux parties égales : UH71 et 72 à l'ouest et UH81 et 82 à l'est (6 m x 3,89 m). De ces deux dernières, il ne reste que très peu d'indices (départ de murs) car nous sommes dans un secteur fortement arasé. Tous les murs conservés de ce bâtiment sont bâtis à l'aide d'un mortier de chaux blanc jusqu'en fondation. Il sont conservés sur une hauteur de 0,70 m si l'on se base sur le mur 419 (19,70 m NGF extrémité nord, 19,02 NGF fond des fondations arasées). Ces murs sont installés au sein un creusement linéaire (Creusement 456 -Phase 4C) parallèle au mur 412 et situé à 4,50 m au sud de celui-ci. Ce terrassement d'origine anthropique dessine une terrasse d'axe est-ouest.

Le seul sol conservé de ce bâtiment (sol 452) est l'*area* de l'hypocauste de l'UH72. Déjà repéré en 2005, l'espace a été complètement dégagé en 2006 (**Figure 36**) : 18 pilettes carrés (0,26 à 0,28 m de cotés) sont conservées en place sur une assise de brique. A l'angle sud-est, la présence de quatre pilettes rectangulaires marque probablement l'entrée de cette pièce. Les éléments en élévation du foyer 503 positionné dans la largeur du mur 413 ont été totalement récupérés (Fosse 500) : il subsiste seulement à son emplacement des traces de rubéfaction sur le mortier du mur. La fouille de l'espace extérieur UH70 à l'ouest du bâtiment III a tout d'abord permis d'observer le parement du mur 413 et des fragments

Figure 36 : Vue vers le nord de l'*area* de l'hypocauste de la pièce UH72.



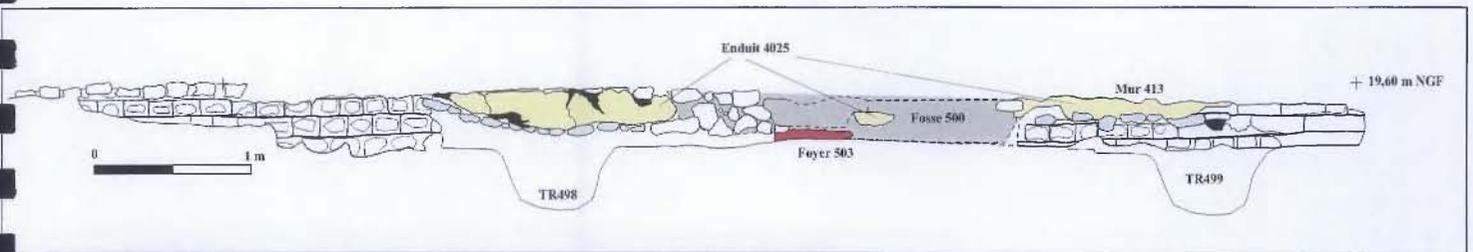


Figure 37 : Relevé du parement du mur 413 et des structures antérieures 498 et 499.

de son enduit (us 4025) conservés en place (Figure 37). L'enduit présente un pendage du nord vers le sud suivant en pente douce le dénivelé de la terrasse (alt. inférieure de l'enduit : de 19,51 m NGF au nord à 19,36 m NGF au contact du foyer 503). Le mur est construit en tranchée (Tr 537) à son extrémité nord (Figure 38). La couche 4030 est constituée d'une forte proportion de sable ; elle présente une forme bombée et se termine en sifflet vers l'est et le sud en formant une sorte de dôme. Nous l'interprétons comme d'une accumulation de matériaux issus du creusement de la tranchée du mur 413 qui sera nivelé définitivement par la couche de remblai 4028 sur laquelle le mortier 4025 du mur 413 s'appuie. Le niveau de circulation 536 est constitué d'un empierrement de fragments de moellons de calcaire (us4024). Au dessus la couche 4031 est homogène et contient de nombreux fragments d'éléments de construction. Ce niveau de circulation est présent sur toute l'UH 70 et vient buter contre les murs directeurs 413 et 415 (Figure 39). Il était perturbé au niveau du foyer 503 par la fosse de récupération 500.

Enfin, les deux fossés 427 et 428 parallèles et distants de 2,50 m peuvent toujours être contemporains (Figure 39) de l'empierrement du niveau de circulation 536.



Figure 39 : Vue vers le nord de la portion sud décapée de l'UH70 : niveau de circulation empierré 536 et les fossés 427, 428.

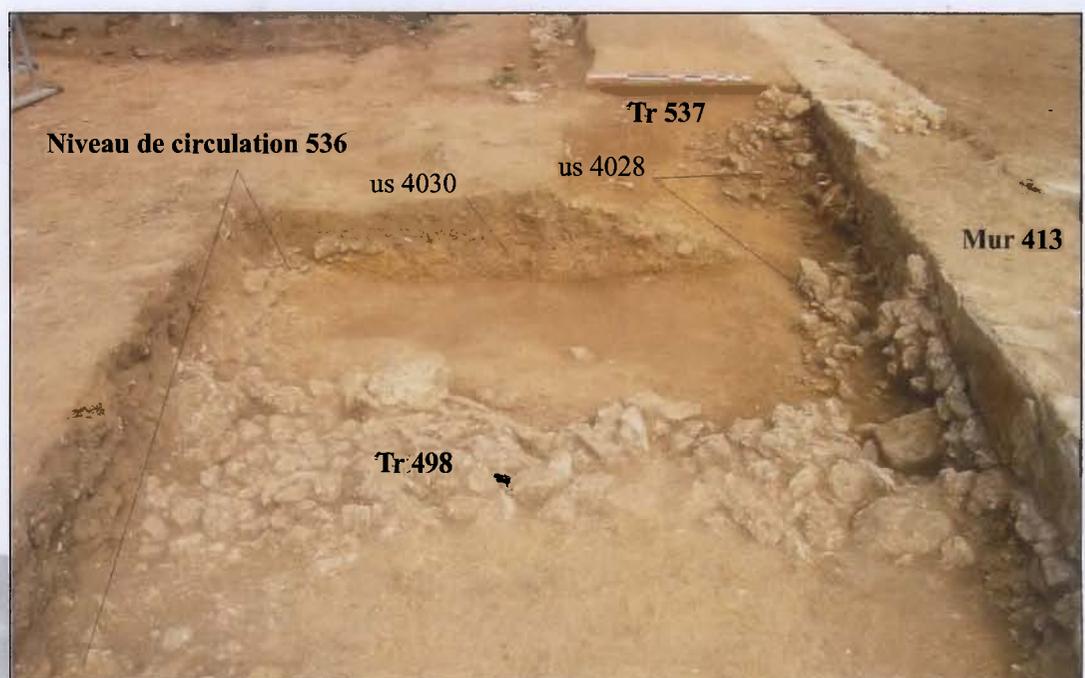


Figure 38 : Vue de la tranchée construction 537 de l'extrémité nord du mur 413.

### Phase 4C : des niveaux antérieurs à la construction du bâtiment III

La fouille de l'UH70 en cours a aussi permis de mettre au jour deux structures antérieures à la construction du mur 413: Tr 498 et Tr499 (**Figure 37**). Dans les deux sondages pratiqués dans ces tranchées, le creusement comporte des parois évasées vers le haut et un fond légèrement en cuvette (profondeur : 0,40 m). Elles sont comblées de moellons de calcaire bruts (**Figure 40**) et se trouvent sous le niveau de circulation 536. Un sondage mené dans l'UH74 à l'angle du mur 417 et du creusement 454 a montré l'existence sous la tranchée de fondation 489 du mur 417 d'un niveau d'épandage de matériaux de construction : enduit, fragments de terre cuite (us 4045-R527) sous une couche argileuse (us 4044-R527) (**Figure 41**). Ces structures impliquent donc l'existence d'une phase antérieure au bâtiment III au sein du creusement de terrasse 456.

### Datation des phases de la zone 4

Pour la phase 4C, aucun éléments de datation n'est disponible cette année.

Pour la mise en place du bâtiment III (phase 4B), les seuls éléments datants se trouvent dans le comblement de la tranchée de construction 489 (us 4026 et 4029) du mur 417, soit le début du II<sup>ème</sup> siècle de notre ère. Le niveau de remblai/occupation du niveau de circulation 536 contient des éléments datables de la seconde moitié du III<sup>ème</sup> siècle de notre ère comme les comblements des deux fossés 427(us 4009) et 428 (us 4011).

La datation des fosses (fosses 425, 426) de la phase 4A que nous n'avons pas développée dans ce rapport se placent dans le courant du V<sup>ème</sup> siècle de notre ère.

Figure 41 : Vue vers de la coupe nord du sondage de l'UH74.

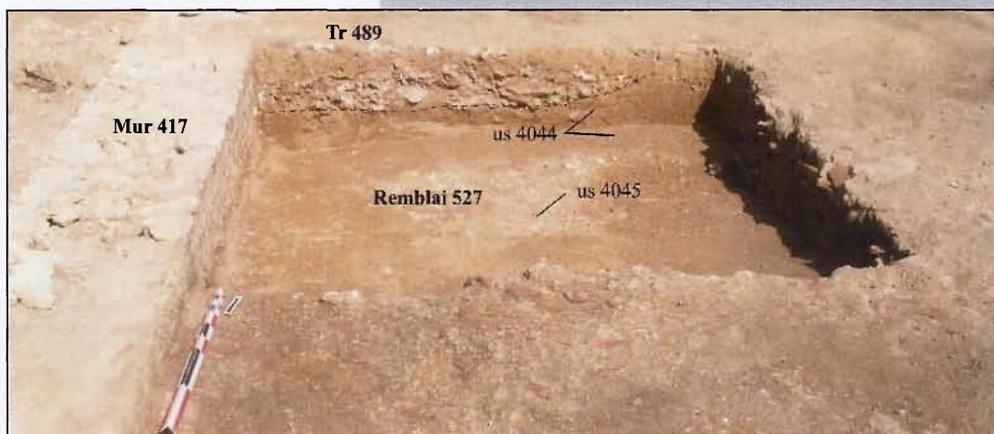


Figure 40 : Vue vers le sud de l'UH70.

#### **La zone 4 en 2007.**

Dans la zone 4, les travaux seront essentiellement axés sur la fouille des niveaux de constructions du bâtiment III : sondage dans le béton de tuileau de *l'area* de l'hypocauste de l'UH72, fouille de toutes les tranchées de fondation des murs. Ensuite, les fouilles dans l'UH79 seront poursuivies pour déterminer la relation des fossés 427 et 428 avec le niveau de circulation 536.

Les travaux sur les niveaux antérieurs aux bâtiments III (phase 4C) seront poursuivis dans le but de les comprendre et de les dater : l'analyse de leur relation avec la mise en place de la terrasse (Cr 456) sera bien sûr privilégiée.

Enfin, un décapage complémentaire est prévu à l'ouest de l'UH70 sur une longueur d'environ une dizaine de mètres. Celui-ci permettra d'étudier conjointement hors du bâtiment III : le creusement du terrassement 456, l'éventuelle présence des tranchées 498, 499, les fossés 427, 428 et les structures éventuellement situées en contrebas du bâtiment I.

## LA ZONE 6 : DIAGNOSTIC DES ANOMALIES DE LA PROSPECTION ÉLECTRIQUE

Afin de caractériser les anomalies de la prospection électrique réalisée en 2005, des sondages (Figure 42) ont été pratiqués conformément à nos propositions (Rapport 2005). Ceux-ci ont révélé trois types de structures : dans la partie est de la zone 6, un ensemble de fosses d'extraction de faluns (sondages 4, 5, 6 et angle sud est de la zone 4), de 8 fosses

circulaires ou légèrement ovale (sondages 9, 10 et 1), un fossé parcellaire récent (sondages 2,11 et 12).

### Des fosses d'extractions de faluns...

Elles apparaissent sous un niveau de labours profond de 0,40 à 5 m de profondeur (Figure 43). Elles se présentent sous la forme d'excavations en général rectangulaires séparées par un liseré jaune

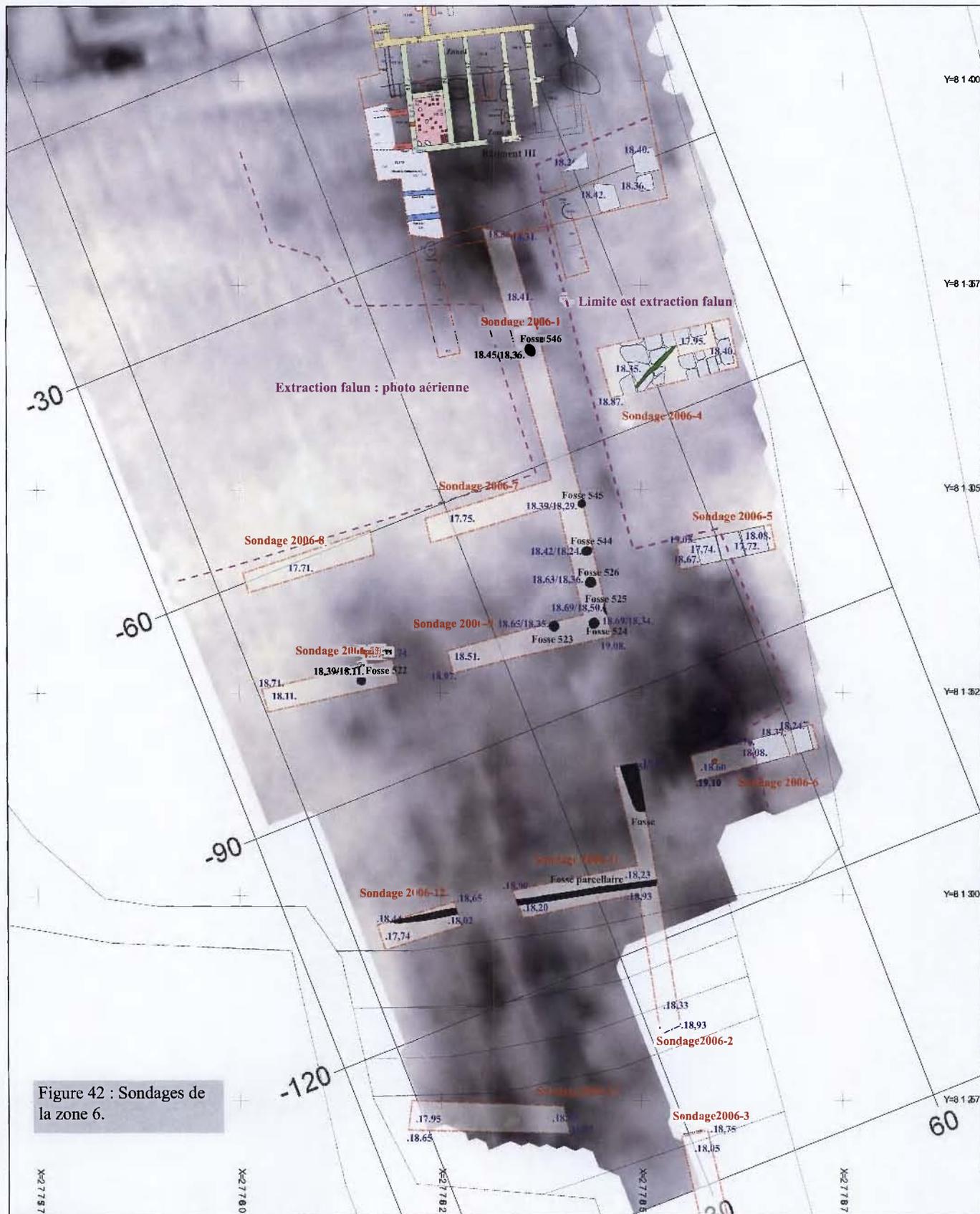


Figure 42 : Sondages de la zone 6.



Figure 43 : Vue des fosses d'extraction de falun.

plus ou moins épais (5 à 20 cm). Leur orientation est cohérente sur plus de 90 m, de la zone 4 au sondage 2006-6, soit un axe nord/nord-ouest plus marqué que celui des murs directeurs de *Villa*. Leurs dimensions varient de manière importante : 1,20 x 0,50 m pour les plus petites et 3 x 3 m pour les plus grandes. Dans le sondage 2006-4, certaines fosses sont « biseautés » au contact d'une veine d'argile qu'elles ont évitée. Chaque carré d'extraction est donc délimité par des petites cloisons de faluns, elles atteignent parfois une hauteur de 40 cm. La finesse de certaines d'entre-elles impose que, lors de leurs découpe, elles étaient constituées de faluns sains, certainement plus cohérents. Le colmatage de ces fosses d'extraction s'est effectué sur le long terme (observation : L. Bruxelles). Il

est constitué, à la base, d'un niveau d'argile grise à marbrures orangées. Ces formations correspondent à des dépôts de décantation dans des plans d'eau temporaires. Le colmatage s'est donc effectué pendant une période assez longue, par des éléments apportés par ruissellement depuis les bordures. Ainsi, les cloisons de faluns, nécessairement cohérentes à l'origine, sont restées exposées aux agents atmosphériques pendant toute la période nécessaire au colmatage des anciennes fosses d'extraction. Puis, sous le remplissage argileux certainement assez riche en matière organique l'altération s'est attaquée au fond des excavations mais aussi aux cloisons résiduelles qui ont été transformées en sablon. La présence de marbrures orangées dans le remplissage argileux et d'un liseré rouille au toit des faluns caractérise

des phénomènes d'hydromorphie temporaire qui ont contribué à cette altération. L'ensemble de ces observations permet de préciser que ces exploitations correspondaient bien à des extractions de blocs de faluns et pas de sablons comme pourrait le laisser penser l'état actuel de la roche.

Sur la carte réalisée à l'issue de la prospection électrique, à l'emplacement exact de ces fosses d'extraction (est de la parcelle), on note une faible résistivité (zone blanche). A l'ouest aussi, une zone identique apparaît. On peut donc penser que des fosses d'extraction s'y trouvent. Cette supposition est corroborée par la photo aérienne (**Figure 44**) réalisée par Catherine Bizien en 2006 : elle montre des formes rectangulaires d'orientation et de forme identique à celles mises au jour dans le secteur est. Ce secteur est délimité au sud par les sondages 2006-7 et 2006-8 où elles sont absentes.

La datation de ces fosses d'extraction et leurs relations avec la *Villa* feront partie des objectifs de la campagne de 2007. Des rapports de chronologies relatives pourront peut-être être déterminés dans l'angle sud-est de zone 4. A cet endroit, la fosse 426 fouillée à moitié et datée du III<sup>ème</sup> siècle de notre ère en 2005 semble être en « contact » avec les fosses d'extraction.

## Les fosses

Elles apparaissent comme pour les fosses d'extraction à 0,40 / 0,50 m sous les labours (**Figure 45**). De forme circulaire, elles comportent des parois généralement verticales et un fond en cuvette. Les 524, 525, 526, 544 et 545 sont alignées dans un axe identique à celui des fosses d'extractions de faluns. Leur espacement deux à deux n'est pas strictement égal : 2,60 m, 3 m et 4,40 m. Elles se situent dans la bande de 10 m qui sépare les deux zones d'extraction de falun au sud de la zone 4.

L'hypothèse de silo semble a priori à évincer étant donné la situation inondable de ce secteur de la parcelle. Nous proposons de les interpréter pour l'instant comme des fosses de plantations d'arbres même si leur forme circulaire est rarement associée à des fosses de ce type.

Figure 44 : Photographie aérienne réalisée en 2006 (C. Bizien).





Figure 45 : Vue des « fosses de plantation à l'extrémité sud du sondage 2006-1.

## PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS POUR LES PROCHAINES CAMPAGNES

### RAPPEL DE LA PROBLÉMATIQUE DE FOUILLE PROPOSÉE ET VALIDÉE PAR LA CIRA OUEST POUR LES ANNÉES 2006 – 2008 (FIGURE 46):

Deux analyses scientifiques, décapage et sondages ponctuels et prospection électrique réalisées en 2005, nous ont permis de proposer un programme de recherche pour cette nouvelle demande de triennale.

Outre le fait marquant, donné par l'analyse du mobilier mis au jour lors de la campagne 2005, qui nous montre que l'occupation vraisemblablement partielle de la *villa*, contrairement à ce que nous avons pu observer au niveau des thermes, se poursuit au delà du III<sup>ème</sup> siècle de notre ère, diverses analyses sont à prendre en compte.

L'état d'arasement des structures mises au jour sur les zones 3 et 4, à l'exception des pièces présentant des aménagements souterrains de type hypocauste, nous amène à penser qu'une seule campagne de fouille devrait permettre la compréhension et l'analyse de son évolution.

La présence de nombreuses structures au sud de la parcelle, séparées de cette dernière par une zone vierge, localisées lors de la prospection électrique mais non visibles sur les photographies aériennes,

nous incite à effectuer des travaux de reconnaissance dans ce secteur afin de caractériser si possibles ces constructions. En effet, la superposition des structures (bâtiment III) découvertes lors du décapage et de l'image géophysique sur ce même secteur montrent que plusieurs structures différentes peuvent avoir une réponse électrique identique : l'UH79 apparaît aussi dense que les murs du bâtiment III car elle est constituée de remblai extrêmement dense en cailloux.

Nous proposons donc, pour la campagne 2006, la fouille du secteur décapé et nettoyé en 2005, un décapage complémentaire à l'est de ce dernier afin d'appréhender l'extrémité de l'ensemble de l'aile sud, et d'en analyser son état de conservation. Nous proposons également d'effectuer un diagnostic sous forme de tranchées linéaires dans le prolongement de celles commencées en 2005 afin d'analyser les raisons de l'interruption du bâti et de caractériser et dater si possible les vestiges appréhendés lors de la prospection électrique. D'autres tranchées perpendiculaires seront également ouvertes.

L'année 2007 sera de toute manière consacrée à la fin de la fouille de l'ensemble bâti de l'aile sud et, en fonction des résultats obtenus dans les tranchées de diagnostic, à la fouille de toute ou partie des vestiges situés au sud de la parcelle.

L'année 2008 sera consacrée à l'achèvement de la fouille de ce secteur sud et, éventuellement, au décapage d'une zone équivalente à celle ouverte en 2005, à l'ouest et mitoyenne de cette dernière, afin de préparer les campagnes de fouilles ultérieures.

Parallèlement à ces travaux de fouille, de nouvelles campagnes de prospections géophysiques devront être menées au nord de l'emprise des thermes ainsi que sur des zones test implantées dans les deux secteurs mis en évidence par Mme C. Petit Aupert dans les champs voisins et qui pourraient correspondre à la *pars rustica* de la *Villa*.

### PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS DE FOUILLE POUR LES CAMPAGNES DE 2007 ET 2008 (FIGURE 46) :

Par rapport aux propositions émises lors de la demande de triennale 2006-2008, le programme défini pour 2006 a été globalement réalisé.

Le décapage complémentaire à l'est de la zone ouverte en 2005 a été mené à bien et l'ensemble des structures mises au jour sur ces deux zones a été nettoyé, cartographié, et certaines d'entre elles ont fait l'objet de fouilles partielles ou totales. La fouille a porté essentiellement sur les zones de contact au niveau de l'aile nord entre l'ensemble thermal et l'aile de la *Villa* d'une part, et sur l'ensemble bâti sud et une partie de ses abords immédiats d'autre

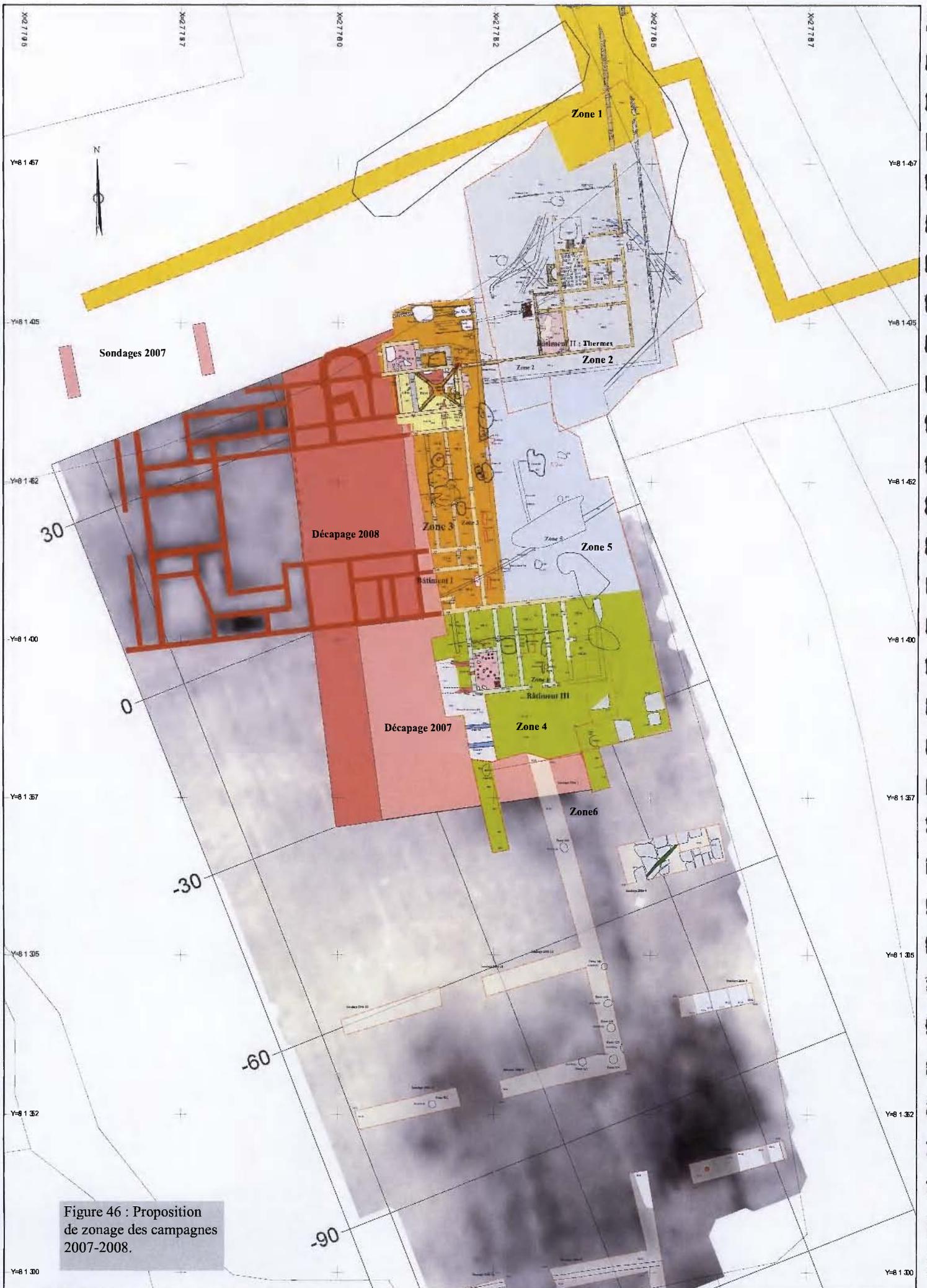


Figure 46 : Proposition de zonage des campagnes 2007-2008.

part. Parallèlement, les fosses les plus proches du bâti ont été fouillées. Enfin le diagnostic sous forme de tranchées a également été réalisé (cf. rapport).

Les propositions d'intervention des années 2007 et 2008 seront maintenues. En effet, au vu des résultats obtenus cette année, la fouille de l'ensemble bâti de l'extrémité de l'aile sud ne peut être déconnectée de celle de son environnement immédiat essentiellement sud, transition entre l'activité de la *Villa* et les aménagements périphériques observés en tranchées.

La fin des investigations archéologiques sur l'ensemble thermal a permis la protection des vestiges et de leur environnement immédiat.

A cet effet, l'ensemble des arases des murs a été stabilisé par la pose d'un polyane transparent surmonté d'une maçonnerie légère temporaire composée de sablon de la carrière de Tréfumel mêlé à la chaux. L'intérieur des pièces et les abords immédiats ont été remblayés, puis engazonnés pour les espaces ouverts, ou protégés par du polyane noir pour les pièces fermées (**Figure 47**). Les merlons de terre situés à l'est et au nord ont été reprofilés et engazonnés, tout en ménageant une circulation périphérique qui permet, complétée par un panneau explicatif, la visite de cette partie du site tout au long de l'année, dans l'attente d'un programme de restauration / présentation définitif.

Figure 47 : Vue des protections temporaires de la zone 2 des thermes.



## BIBLIOGRAPHIE

### -A-

#### Adam 1984 :

ADAM J.-P. *La construction romaine. Matériaux et techniques*. Paris, éd. Picard 1984. (367 pages).

### -B-

#### Béal 1983 :

BEAL J.-Cl. *Catalogue des objets de tabletterie du musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon*. Centre d'études romaines et gallo-romaines de l'université Jean Moulin Lyon III. Nouvelle série n°1. Paris, éd. De Boccard 1983. (421 pages et LXXI planches)

#### Barbet et Allag :

Barbet A. et Allag Cl. *La peinture romaine. Du peintre au restaurateur*. Chauvigny, Centre d'études des peintures murales romaines du CNRS et association des publications chauvinoises. (94 pages).

#### Bémont, Vernhet et Beck 1989 :

BEMONT C., VERNHET A. et BECK F. *La Graufesenque. Village de potiers gallo-romains*. Catalogue d'exposition. Saint-Germain-en-Laye 1989. (69 pages)

#### Bet et Delor 2000 :

BET Ph. Et DELOR A. "La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire. Révision décennale." dans *S.F.E.C.A.G. Actes du congrès de Libourne*. Marseille 2000. p. 461 à 484.

### -C-

#### Campo 1985 :

Campo S. « Les peintures murales de Carhaix (Finistère) » dans : Barbet A. (coordination). « Peinture murale en Gaule. Actes des séminaires AFPMA 1982-1983 à Lisisieux et Bordeaux. ». *BAR international series 240*. 1985. p.153 à 165.

#### Charlier 2000 :

CHARLIER F. "Le système d'inventaire des matériaux de construction en terre cuite du Mont Beuvray" dans *S.F.E.C.A.G. Actes du congrès de Libourne*. Marseille 2000. p. 485 à 492.

#### Chenet 1941 :

CHENET G. *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV<sup>e</sup> siècle et la sigillée décorée à la molette*. Fouilles et documents d'archéologie antique en France. Tome 1. Mâcon, éd. Protat frères 1941.

#### Collectif 1986 :

Collectif. « Peintures gallo-romaines dans les collections publiques françaises. ». Bulletin de liaison n°8 du CePMR de Soissons. 1986. (125 pages).

#### Collectif 1997 :

Collectif. « Imitations d'*opus sectile* et décors à réseau. Essai de terminologie. ». Bulletin de liaison n°12 du CePMR de Soissons. 1997. (46 pages).

### -D-

#### Darmon 1994 :

DARMON J.-P. "Recueil général des mosaïques de la Gaule. II : Province de Lyonnaise". *Xe supplément à Gallia*. Paris, éd. CNRS 1994.

#### Darmon 1998 :

DARMON J.-P. "Le décor privé : mosaïques et peintures murales en Armorique" dans : *Annales de Bretagne, tome 105, n°2*. Rennes 1998. p. 85 à 105.

#### Degbomont 1984 :

DEGBOMONT J.-M. "Le chauffage par l'hypocauste dans l'habitat privé" dans *Etudes et recherches Archéologiques de l'Université de Liège, n°17*, Liège 1984.

### -E-

ELMER (G.), Die Münzprägung der gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand, *Bonner Jahrbücher*, CXLVI, 1941, p. 1-106.

### -F-

### -G-

#### Guiraud 1989 :

GUIRAUD H. «Bagues et anneaux à l'époque romaine en Gaule.» *Gallia, t. 46*. Paris, éd. CNRS 1997. p.173 à 211.

### -H-

#### L'habitation 1980 :

*L'habitation romaine dans le Finistère*. Catalogue d'exposition du Musée de Quimper. 18 juillet – 31 octobre 1980. Quimper 1980. (59 pages)

### -I-

#### Isings 1957 :

ISINGS C. *Roman Glass from Dated Finds*. Groningen-Djakarta 1957.

### -J-

#### Jouquand et alii 1999 :

JOUQUAND A.-M., CHAMPAGNE F., RODIER X., HUSI Ph. et WITTMANN A. «La fouille des «abords de la cathédrale» de Tours (Indre-et-Loire) : Antiquité

- haut Moyen Age» In : *Revue archéologique du Centre de la France*, tome 38. Tours 1999. p. 7 à 98.

-K-

-L-

**Labaune 2002 :**

LABAUNE F. (avec la collaboration de Cl. Allag). "Le décor peint du péristyle de l'unité Q" dans LE CLOIREC G. (sous la direction). "Les fouilles archéologiques de l'ancien hôpital militaire de Rennes". *D.F.S. de fouille archéologique préventive (octobre 1999- mai 2000)*. Rennes 2002. Volume 1 p. 235 à 249.

**Le Bot 1998**

LE BOT A., "Les Thermes gallo-romain en Armorique", Mémoire de maîtrise Université de Bretagne Occidentale, Brest, 2 Tomes.

**Le Cloirec 2001 :**

LE CLOIREC G. "Les bronzes antiques de Corseul (Côtes-d'Armor)". *Monographies Instrumentum n°18*. Montagnac 2001. (173 pages).

**Le Cloirec 2002 :**

LE CLOIREC G. (sous la direction). "Les fouilles archéologiques de l'ancien hôpital militaire de Rennes". *D.F.S. de fouille archéologique préventive (octobre 1999- mai 2000)*. Rennes 2002. (2 volumes).

-M-

**Marichal 1988 :**

MARICHAL R. *Les graffites de La Graufesenque*. XLVII° supplément à *Gallia*. Paris, éd. du CNRS 1988. (286 p.)

**Menez 1985 :**

MENEZ Y. «Les céramiques fumigées de l'Ouest de la Gaule» In : *Cahiers de Quimper antique.*, n°2. Quimper 1985. (175 pages)

**Menez 1986 :**

MENEZ Y. et GALLIOU P. «La villa gallo-romaine de Kervéguen en Quimper» In : *Bulletin de la société archéologique du Finistère*. Tome CXV. Quimper 1986. p. 43 à 78.

MATTINGLY (H.), SYDENHAM (E. A.), *Roman Imperial Coinage*, II, *Vespasian to Hadrian*, Londres, 1926.

MATTINGLY (H.), SYDENHAM (E. A.), *Roman Imperial Coinage*, III, *Antoninus Pius to Commodus*, Londres, 1930.

-N-

**Navarre 1995 :**

NAVARRÉ N. «Le matériel sigillé du niveau d'abandon de la rue des Farges à Lyon (Rhône) : 200-230 après J.-C.» In : *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen*. Marseille 1995. p. 323 à 339.

-O-

**Oswald 1931 :**

OSWALD F. *Index of potter's stamps on terra sigillata "Samian ware"*. Margidunum, East Bridgford, Notts. 1931. (428 pages).

-P-

**Paris et alii 1977**

PARIS F., JEGOUZO P. et ESTEOULE-CHOUX. – 1977. – Notice de la carte géologique de la France au 1/50000, feuille de Caulnes, n°281, Orléans, 28p.

**Pasquet 1996 :**

PASQUET A. «Les mortiers en céramique commune de Bourgogne» in *S.F.E.C.A.G. Actes du congrès de Dijon*. 1996. p.98-109.

**Passelac et Vernhet 1993 :**

PASSELAC M. et VERNHET A. « Céramique sigillée sud-gauloise» In : Py M. (sous la direction de). *DICOCER. Dictionnaire des céramiques antiques (VIIème S. av. n. è. - VIIème s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*. Lattara 6. Lattes 1993. p. 569- 580.

**Pellant 2001 :**

PELLANT Ch. *Roches et minéraux. 500 Spécimens*. Collection L'œil nature. Paris, éd. Bordas 2001. (256 pages)

**Pline l'Ancien :**

Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, Livre XXXV. Paris, Belles Lettres, 1935. Traduction établie par J.M. Croisille.

**Les potiers gaulois ... 1996 :**

«Les potiers gaulois et la vaisselle gallo-romaine» In : *Dossiers de l'Archéologie*, n°215. Dijon 1996. (150 p.)

-Q-

-R-

-S-

**Sanquer et Le Loch 1975 :**

Sanquer R. et Le Loch Cl. « Les enduits peints à coquillages dans les thermes romains d'Armorique

ou comment reconnaître un *frigidarium*. ».  
*Archéologie en Bretagne*, n°6. Brest, 1975. p.13 à 21.

**Sciallano et Sibella 1991 :**

SCIALLANO M. et SIBELLA P. *Amphores, comment les identifier ?* Aix-en-Provence, Edisud 1991. 134 p.

**Selles 1993 :**

SELLES H. «Les principaux caractères des productions des ateliers chartrains» In : *Trésors de terre. Céramiques et potiers en Ile de France Gallo-Romaine*. Catalogue d'exposition des musées de Versailles, Guiry-en-Vexin et Paris-La Villette. Versailles 1993. p. 104 à 114.

**Selles 2001 :**

SELLES H. *Céramiques gallo-romaines à Chartres et en Pays Carnute. Catalogue typologique*. 16° supplément à la Revue archéologique du Centre de la France. Chartres 2001. (254 pages)

**Siraudeau 1988 :**

SIRAUDEAU J. *Amphores romaines des sites angevins et leur contexte archéologique. Corpus des amphores découvertes dans l'Ouest de la France. Volume 2*. Angers 1988. (240 p).

SUTHERLAND (C. H. V.), *Roman Imperial Coinage, I, Augustus to Vitellius*, revised edition, Londres, 1984.

**-T-**

**Tout feu tout sable 2001 :**

FOY D. et NENNA M.-D. (sous la direction de). *Tout feu tout sable. Mille ans de verre antique dans le Midi de la France*. Catalogue d'exposition du Musée d'Histoire de Marseille. Marseille, Edisud 2001. (255 pages)

**Trésors de terre 1993 :**

*Trésors de terre. Céramiques et potiers dans l'Ile-de-France Gallo-Romaine. Catalogue d'exposition*. Grandes écuries de Versailles-Musée Archéologique départemental du Val-d'Oise de Guiry-en-Vexin Mai 1993- Juillet 1994. 1993. (236 p. et XVI pl.)

**Tuffreau-Libre 1995 :**

TUFFREAU-LIBRE M. *Céramique communes gallo-romaines (du Ier au Ve siècle après J.-C.)*. Catalogue des collections du musée Carnavalet. Paris 1995. (158 pages)

**- U-**

**- V-**

**Van Ossel :**

VAN OSSEL P. «La céramique sigillée d'Argonne parmi les céramiques fines de l'Antiquité tardive » In : «Les potiers gaulois et la vaisselle gallo-romaine », *Dossiers de l'Archéologie*, n°215. Fontaines-les-Dijon 1996. p. 46 - 53.

**Vingt cinq années d'archéologie 1980 :**

*Vingt cinq années d'archéologie gallo-romaine*. Catalogue d'exposition du musée de Nantes, Cholet, Angers ... Nantes 1980.

**Vitrum 1990 :**

*Vitrum. Le verre en Bourgogne*. Catalogue de l'exposition du Musée Rolin à Autun et du Musée Archéologique de Dijon. Autun 1990. (239 pages)

**Vitruve :**

Vitruve, *De l'architecture*, livre VII, 3. Paris, Belles Lettres, 1995. Traduction établie par B. Liou et M. Zuinguedau.

## ANNEXE I : PREMIÈRE DATATION DES CONTEXTES MOBILIERS

Cette étude concerne l'ensemble du mobilier mis au jour en août et septembre 2006 et celui de campagne 2005 concernant les zones 3 et 4 dans le cadre de la campagne de fouille programmée menée sur la villa gallo-romaine, située au lieu-dit La Gare sur la commune du Quiou (Côtes-d'Armor).

### 1. Données générales.

Pendant la période de post-fouille, 10 jours ont été consacrés au travail sur le matériel déjà lavé.

Les interventions effectuées comprennent :

- le comptage et l'inventaire détaillé de chaque lot
- l'enregistrement de ces données sous forme de fiches (FMPro5 type inventaire micro musée). (cf tableau ci-joint).
- le relevé sur calque des éléments intéressants
- la mise au net de ses relevés et la réalisation de planches informatisées
- l'étude complète des objets identifiables et des données relatives à l'ensemble des céramiques.
- le conditionnement normalisé de l'ensemble du mobilier selon les normes en vigueur en Bretagne (avec listing d'archivage).

Les données chiffrées permettent d'établir la liste suivante du mobilier, réparti dans 75 couches ou structures :

Total :
2930 tessons de récipients en céramique
2 objets en terre cuite (fusaïole et lampe à huile)
72 fragments d'objets en verre (récipients, vitrage et perle)
382 fragments de terre cuite architecturale (bobine et fragment de colonne)
fragment d'enduits peints
3291 os de faune et 304 coquillages
2 pièces de tabletterie (aiguille et épingle)
20 pièces lithiques (dallage et silex)
15 fragments de bronze (plaque, fibule et objets)

2 monnaies (bronze)
fragments d'objets en fer (clous, plaques, tige, clé)
20 fragments de scories métalliques

### 2. Étude du lot céramique par contexte

#### Hors structure

Parmi les 6 tessons recueillis hors structure, on peut signaler 4 tessons appartenant à un fond de gobelet à boire en céramique commune sombre tournée. Ce récipient se compose d'une base évasée, rétrécie et allongée, se poursuivant par une panse courbe. La surface externe du récipient est entièrement lissée. La forme ainsi que l'aspect de la pâte correspondent à des récipients en usage à partir du III<sup>ème</sup> siècle de notre ère.

#### UH 70

Les deux tessons (commune sombre et commune claire) issus de ce contexte sont de facture antique, mais ils sont trop petits pour livrer des informations de datation.

#### Sondage 2006-5

Dans le secteur d'extraction, une des fosses a livré un gros tesson à pâte brune riche en quartz et orné sur la face externe d'un cordon rapporté digité. La pâte riche en particules de quartz ainsi que l'aspect de récipient semblent correspondre à un type de récipient de la fin de l'âge du Bronze ou du début du premier âge du Fer.

#### US 3004

Un unique tesson de céramique commune sombre tournée vient compléter le lot déjà mis au jour l'an passé. Il s'agit d'un fragment de bord de récipient à lèvre éversée en méplat mouluré. Ce type de lèvre apparaît à la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère et est en usage durant tout le premier quart du II<sup>ème</sup> siècle de notre ère.

#### Us 3012

Pour ce contexte, l'ensemble du mobilier semble plutôt correspondre au III<sup>ème</sup> ou IV<sup>ème</sup> siècle de notre ère, malgré quelques tessons sans doute résiduels du début du II<sup>ème</sup> siècle (sigillée). La datation tardive est apportée par les fragments de céramique à engobe blanc, ou le plat et le couvercle en céramique à engobe interne rouge pompéien et par la forte proportion et les formes de céramique commune sombre tournée.

#### US 3016

Comme le lot précédent, 9 tessons sont à ajouter au lot de l'année dernière. Ils correspondent à

une datation assez large avec des formes du I<sup>er</sup> siècle (*terra nigra* et céramique à vernis interne rouge pompéien) et d'autres correspondant au vaisselier du début du II<sup>ème</sup> siècle de notre ère (commune sombre tournée et sigillée).

#### Us 3018

Parmi les 16 tessons de ce lot, il faut signaler la présence d'un fragment de bord de récipient pouvant correspondre à la forme Chenet 320 des productions de Gaule de l'Est (Argonne), entraînant une datation du contexte à placer aux III<sup>ème</sup> -IV<sup>ème</sup> siècles de notre ère.

#### Us 3019

Composé de 154 tessons, ce lot présente un faciès hétérogène en regroupant des tessons attribuables au I<sup>er</sup> siècle de notre ère (amphore Dressel 2-4), d'autres du II<sup>ème</sup> siècle (commune réductrice à pâte fine), ainsi que quelques fragments peut-être médiévaux.

#### Us 3022

Les 103 tessons issus de cette couche offrent un éventail assez hétérogène de formes et donc de datation avec une partie du mobilier attribuable à la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère et quelques fragments plus tardifs, comme des fragments de panse d'amphore gauloise 4.

#### US 3023

Sur les 9 tessons recueillis ici, la présence d'un fragment en céramique réductrice à pâte fine, montrant que l'on est en présence de récipients dont la datation n'est pas envisageable avant le II<sup>ème</sup> siècle de notre ère.

#### US 3024

Bien que présentant tous une facture antique, les 6 tessons découverts dans cette couche ne sont pas suffisants pour avancer une datation.

#### Us 3028

Composé de 21 tessons, ce lot regroupe des fragments de récipients correspondant à des vases en usage dans la seconde moitié du II<sup>ème</sup> siècle de notre ère (sigillée, commune réductrice à pâte fine, amphore gauloise).

#### Us 3030

Le comblement de cette structure renferme 24 tessons en céramique commune (claire, sombre et à pâte fine) dont les formes évoquent des récipients pouvant correspondre à des productions de l'Antiquité tardive (III<sup>ème</sup> siècle au moins).

#### US 3031

Le lot mis au jour dans ce contexte se compose

de 66 tessons de céramiques appartenant à 4 catégories. Les amphores sont de trois types : gauloise 5 à pâte brune (du Centre Ouest), gauloise 4 à pâte claire et amphore à pâte bicolore recouverte d'un engobe blanc (gauloise). Les fragments en céramique commune claire appartiennent pour l'essentiel à des cruches à l'exception d'un fragment de pot horticole. S'y ajoutent des tessons de récipients en céramique réductrice à pâte fine. Les quelques éléments de formes conservés en céramique commune sombre tournée semblent à rattacher aux productions du III<sup>ème</sup> siècle de notre ère.

#### Us 3032

Constitué de 134 tessons, ce lot regroupe quatre catégories de céramiques (sigillée, commune claire, commune sombre tournée et commune réductrice à pâte fine). Les éléments de bords correspondent à des récipients en usage dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère (assiette Drag 15 en sigillée de Gaule du Sud, gobelet Menez 145). Parmi les tessons de céramique commune claire, il faut signaler plusieurs fragments de pots horticoles.

#### Us 3037

Parmi les 11 tessons, il faut signaler un fragment de sigillée appartenant peut-être aux productions d'Argonne.

#### US 3038

L'unique tesson en céramique commune sombre tournée, retrouvé cette année, ne remet pas en cause la datation proposée en 2005 (III<sup>ème</sup> -IV<sup>ème</sup> siècles de notre ère).

#### US 3044

Composé d'un seul tesson, cet ensemble n'est pas datable. Seule la facture de la pâte en céramique commune sombre tournée correspond à la période antique.

#### US 3047

Ce lot se compose des trois tessons. Bien que restreint, il est cependant homogène avec des récipients en usage dans le premier quart du I<sup>er</sup> siècle de notre ère : bord de cruche à engobe blanc et bord de coupelle Drag. 27 de Gaule du Centre à engobe non grésé.

#### US 3048

Les 20 tessons qui composent cet ensemble présente un faciès assez hétérogène avec des éléments du I<sup>er</sup> et du II<sup>ème</sup> siècle de notre ère. associés à d'autres fragments plus récents. On notera cependant la présence d'un fragment de panse de récipient en sigillée d'Argonne présentant un décor orné à la molette. Les trois lignes conservées montrent un décor à base d'une alternance de caissons hachurés

et quadrillés. Leur disposition est comparable au type de molette UC 95, datée de la fin du IV<sup>e</sup> siècle jusque dans le courant de la première moitié du V<sup>e</sup> siècle de notre ère (identification fournie par P. Van Ossel).

#### US 3049

Si l'on met de côté un tesson de sigillée de Gaule du Centre attribuable au début du II<sup>e</sup> siècle de notre ère, le reste du mobilier est insuffisant pour permettre une proposition de datation du lot.

#### US 3050

Le lot se compose de 85 tessons à répartir en 7 catégories selon la pâte. La sigillée n'est illustrée que par un fragment de panse à décor moulé de bol Drag. 37 dont la pâte est attribuable à la fin du II<sup>e</sup> – début du III<sup>e</sup> siècle de notre ère. Le fragment de fond de gobelet à boire en céramique fine à engobe sablé est également à rattacher aux ateliers de Gaule du Centre. Parmi les éléments en céramique commune claire, il faut signaler la présence de trois tessons de pot horticole. La céramique commune sombre tournée renferme exclusivement des fragments de panse n'apportant pas d'éléments supplémentaires pour la datation du lot.

#### US 3051

Ce lot relativement conséquent avec 393 tessons, regroupe des éléments hétérogènes en datation. Les éléments les plus tardifs proposent une datation de la fin du II<sup>e</sup> siècle -début du III<sup>e</sup> siècle de notre ère. Ils sont associés à des tessons correspondant à des récipients du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Un fragment de bord présente même une forme et une pâte à attribuer à la période protohistorique.

#### US 3053

Parmi les 7 tessons découverts, il faut noter un fragment à pâte rouge et surface noire, couverte de suie à rattacher à la période médiévale (ou transition avec l'époque moderne). Le reste correspond à des récipients antiques.

#### US 3054

Les deux tessons recueillis ici sont insuffisants pour permettre une datation. (période antique)

#### US 3057

Les deux tessons en céramique commune sombre tournée recueillis ici sont insuffisants pour permettre une datation. (période antique)

#### US 3058

Cette couche a livré un seul tesson correspondant au goulot d'une cruche en céramique commune claire antique.

#### US 3060

Mobilier insuffisant. (fragment de fond de pot en céramique commune sombre tournée de facture antique).

#### US 3060

Mobilier insuffisant. (facture antique).

#### US 3065

Les 4 tessons mis au jour ici ne livrent que peu d'informations. Seule la présence d'un fragment en céramique à glaçure interne marron indique une zone perturbée. Ce type de glaçure se rencontre à partir du XVI<sup>e</sup> siècle.

#### US 3067

L'ensemble des 88 tessons découverts dans cette couche ne présente pas de particularités spécifiques permettant de leur attribuer de façon certaine une datation. La présence de céramique réductrice à pâte fine indique que l'on ne se place pas avant la fin du I<sup>er</sup> siècle. On notera la présence d'une écuelle à lèvre de section triflée dont la pâte n'est pas habituelle aux céramiques communes claires et qu'il faut peut-être envisager de placer au haut Moyen Age (à vérifier). Hormis cette réserve, le reste de la céramique commune présente quelques bords de vases en usage dans le courant du II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

#### US 3068

Le mobilier recueilli ici est insuffisant pour permettre une proposition. La facture et les pâtes sont antiques, seul un tesson de céramique à vernis interne rouge pompéien peut être daté de la fin II<sup>e</sup> – III<sup>e</sup> siècle de notre ère.

#### US 3070

Le mobilier recueilli est assez limité. Un bord de cruche en anneau très mouluré peut être rattaché à des formes en usage à partir de la fin du II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Il faut aussi noter la présence d'un bord de pot horticole.

#### US 3072

Cette couche a livré un seul tesson correspondant à la panse d'une cruche en céramique commune claire antique.

#### US 3074

Le mobilier mis au jour dans cette US regroupe 62 tessons de facture hétérogène. Parmi le mobilier antique, il faut signaler un tesson de panse de récipient en céramique sigillée d'Argonne, à décor à la molette. Ce dernier se compose de lignes de petits rectangles imprimés superposés sur deux ou trois rangs. Cette molette est de type UC 304 (datation : IV<sup>e</sup> siècle au début du V<sup>e</sup> siècle de notre ère.

(identification faite par P. Van Ossel). 13 tessons sont à rattacher à la période médiévale et un dernier tesson de grès normand correspond plus certainement à la période moderne.

#### US 3075

Composé de 49 tessons, ce lot se caractérise par la présence de formes attribuables à la fin du II<sup>ème</sup> – III<sup>ème</sup> siècle de notre ère. Un fragment de bord en sigillée brûlé montre une lèvre comparable à celle d'un bol de type Chenet et permet d'envisager une datation plus avancée dans le courant du III<sup>ème</sup> siècle de notre ère. Il faut également signaler trois fragments de panse dont la pâte riche en particules blanches est assez proche des productions protohistoriques.

#### US 3076

Cette couche a livré essentiellement des tessons en céramique commune sombre tournée, appartenant notamment à un pot à lèvre éversée marquée d'une rainure sur la tranche. La présence d'un fragment de plat / assiette à vernis interne rouge pompéien indique une datation à ne pas placer avant la fin du II<sup>ème</sup> – début du III<sup>ème</sup> siècle de notre ère.

#### US 3077

Ce lot ne présente pas de caractéristiques particulières, mis à part la présence de 6 fragments de panse de pot horticole. Deux fragments de bord de coupe carénée en *terra nigra* de type Menez 96 sont attribuables au I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

#### US 3081

Les 9 tessons de ce groupe semblent assez hétérogènes avec des fragments du I<sup>er</sup> siècle (*terra nigra*) et un bord dont la pâte correspondrait plutôt à une production du haut Moyen Age.

#### US 3082

Mobilier insuffisant (haut Moyen Age ?)

#### US 3083

Mobilier insuffisant (haut Moyen Age ?)

#### US 3084

Mobilier insuffisant (facture antique)

#### US 3085

Mobilier insuffisant (facture antique ?)

#### US 3086

Mobilier hétérogène (antique et médiéval)

#### US 3087

Le lot issu de ce contexte est assez hétérogène, alliant des tessons antiques, avec un fragment de sigillée d'Argonne et surtout plusieurs tessons médiévaux, dont un bord deoule à lèvre en

bandeau et un fragment de panse de cruche à décor peint.

#### US 3088

Cette structure a livré 324 tessons à répartir en 6 catégories différentes. L'ensemble est homogène avec un vaisselier à placer vers la fin du II<sup>ème</sup> siècle et le début du III<sup>ème</sup> siècle de notre ère à l'image du mortier Curle 21 en sigillée de Gaule du Centre. La céramique commune sombre tournée comprend des pots à cuire à lèvre en bourrelet ou en amande, ainsi que des écuelles. Elle est associée à des cruches et des pichets en commune claire, des mortiers et un plat en céramique à vernis interne rouge pompéien.

#### US 3089

Mobilier insuffisant (facture antique)

#### US 3090

Mobilier insuffisant (fragment de cruche antique en céramique commune claire)

#### US 3091

Le petit tesson de céramique recueilli ici possède une pâte caractéristique des productions d'époque moderne (XVI<sup>ème</sup> siècle probable).

#### US 3092

Cette couche a livré un ensemble de 77 tessons, répartis en quatre grandes catégories. Les 14 fragments de sigillée montrent la présence de productions de Gaule du Sud (forme archéologiquement complète de coupelle drag. 33) et de vases de Gaule du Centre (coupe indéterminée et assiette Drag. 18). Ces dernières possèdent des pâtes correspondant à la première moitié et au milieu du II<sup>ème</sup> siècle de notre ère. Les éléments en céramique commune présentent des formes de lèvres compatibles avec cette datation.

#### US 3094

On notera parmi les tessons antiques de ce lot, deux fragments de panse dont la pâte semble plus correspondre à des productions médiévales ou modernes. Ils ne sont cependant pas suffisants pour que l'on puisse préciser.

#### US 3095

Mobilier insuffisant (fragment de panse de cruche antique en céramique commune claire)

#### US 3099

Le lot de mobilier de cette couche est hétérogène avec notamment la présence d'un bord de coupe à décor guilloché de type Menez 99 en usage au milieu du I<sup>er</sup> siècle de notre ère et un éclat de céramique sigillée dont la pâte appartient aux productions de Gaule du Centre de la seconde moitié

du II<sup>ème</sup> siècle de notre ère. Les deux monnaies issues de ce contexte placent, quant à elles, **la fourchette chronologique vers 240-250 de notre ère.** (cf. annexe ci-dessous par P.-A. Besombes)

Us 3100

Cette structure a livré un ensemble de 230 tessons pour la plupart antiques à l'exception de trois tessons à rattacher à la période moderne. Les pâtes et le fragment de lèvre correspondent à des récipients qui ne sont pas en usage avant le XV<sup>ème</sup> siècle. Le reste du lot montre la présence de lèvres de récipients caractéristiques de la fin du II<sup>ème</sup> siècle et surtout du **III<sup>ème</sup> siècle de notre ère.**

US 3101

Les 30 tessons recueillis au nettoyage montrent des formes en usage au plus tard dans la seconde moitié du II<sup>ème</sup> siècle de notre ère, avec notamment un fond d'assiette de Gaule du Centre de cette période. Sur les 87 fragments recueillis à la fouille de la structure, on remarque que les éléments de bords découverts correspondent plutôt à des récipients de la **première moitié du II<sup>ème</sup> siècle** en accord avec un fond d'assiette du groupe de Lezoux, des pots à cuire à lèvre à méplat mouluré en commune sombre et des cruches et pots à lèvre en gouttière en commune claire.

US 3102

Mobilier insuffisant (Antiquité)

US 3103

Le seul élément datant de ce lot est un éclat de panse de mortier en sigillée de Gaule du Centre dont la pâte correspond aux productions de la seconde moitié du II<sup>ème</sup> siècle de notre ère. Un fragment de panse de pot horticole est à signaler.

US 3105

La présence d'un bord d'écuelle en *terra nigra* de type Menez 11 et un fragment de panse de coupelle Drag35 de Gaule du Sud permettent de placer ce lot dans le courant du **I<sup>er</sup> siècle de notre ère.**

US 3106

Composé de 331 tessons, ce lot regroupe essentiellement des vases dont la datation correspond au plus tôt dans la seconde moitié du **II<sup>ème</sup> siècle de notre ère.** Les quelques tessons de sigillée correspondent à cette même phase. La céramique commune sombre présente surtout des pots à cuire à lèvre en bourrelet, ainsi que des gobelets à lèvre effilée verticale et pied balustre dont l'usage se développe durant le **III<sup>ème</sup> siècle de notre ère.** Un de ces bords montre une réparation à base d'agrafes métalliques encore en place. La céramique commune

claire est peu importante en proportion, à l'image des contextes de ces périodes. Il faut cependant signaler un fragment de panse de cruche à décor lissé. Le matériel amphorique est représenté par des fragments de récipients gaulois.

US 3109

Ce petit lot regroupe un fragment de panse de cruche « tibérienne » à engobe blanc, un morceau de panse d'écuelle en *terra nigra*, et trois tessons de sigillée de Gaule du Centre à placer dans la première moitié du II<sup>ème</sup> siècle de notre ère.

US 3146

Mobilier insuffisant (Antiquité)

US 4003

Le petit lot issu de ce contexte n'est pas suffisamment significatif pour permettre une proposition de datation précise. Le mobilier est antique et l'unique bord en bourrelet est en usage du I<sup>er</sup> au III<sup>ème</sup> siècle de notre ère.

Us 4006

Les 84 tessons mis au jour dans cette couche correspondent à des productions en céramique commune claire et sombre tournée, en céramique commune à pâte réductrice fine et en sigillée de Gaule du Centre. Les formes rencontrées permettent une datation large du lot entre le III<sup>ème</sup> et le IV<sup>ème</sup> siècle de notre ère.

Us 4007

Constituant le lot le plus conséquent de la campagne avec 469 tessons, ce mobilier se compose d'une dizaine de catégories suivant la pâte. La sigillée est illustrée par des fragments de récipients présentant une pâte à rattacher aux productions de la phase 8 des ateliers de Gaule du Centre. 16 tessons appartiennent encore à un bol à décor moulé à rapprocher des ateliers de Gaule de l'Est. Ils sont associés à des fragments de panse de récipients engobés (blanc, rouge et au mica) dont la production revient en vogue à partir du début du III<sup>ème</sup> siècle. La céramique à engobe interne rouge pompéien est représentée par deux formes archéologiquement complètes de plats. Des gobelets et coupes sont réalisés en céramique commune à pâte réductrice. Les cruches et écuelles en céramique commune claire sont en faible proportion par rapport à la commune sombre tournée. Les amphores se caractérisent par une forte représentation des amphores de type Gauloise 4 mais surtout par un récipient particulier à pâte brun-orange recouverte d'un engobe externe beige. L'aspect de la forme et la texture sont à rapprocher des amphores en provenance d'Afrique. La confirmation de l'identification reste à faire (Late Roman possible?). L'ensemble du

mobilier découvert permet d'envisager une datation du lot dans le courant du V<sup>ème</sup> au moins.

#### Us 4008

Les 151 tessons mis au jour dans cette couche sont à comparer à ceux de l'Us 4007. Mais le matériel est plus fragmentaire. La sigillée donne une fourchette chronologique à placer après le début du III<sup>ème</sup> siècle de notre ère.

#### Us 4009

Parmi les 7 tessons recueillis ici, on note la présence de deux fragments de mortier en sigillée de Gaule du Centre attribuables aux productions du III<sup>ème</sup> siècle. Il faut également signaler un fragment de panse dont la pâte évoque les récipients du haut Moyen Age.

#### Us 4014 + 4016

Les lots associés de ces deux couches donnent un ensemble de 23 tessons, dont les formes permettent d'envisager une datation à placer dans le courant du IV<sup>ème</sup> siècle de notre ère. (sigillée d'Argonne)

#### US 4015

Le lot se compose de 5 tessons dont une panse de bol moulé Drag 37 de la seconde moitié du III<sup>ème</sup> siècle de notre ère.

. Un important lot de bobines de cloison à forme particulière leur sont associés.

Cet ensemble très hétérogène regroupe, entre autres, un fragment de gobelet à boire en métallescente à inscription peinte (Trèves) avec un angle de lèchefrite du XV<sup>ème</sup> - XVI<sup>ème</sup> siècle et un tesson à glaçure interne marron courante aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles.

#### US 4021

Les 352 tessons découverts ici constituent un lot relativement homogène à répartir en 7 catégories. La sigillée comprend des tessons de Gaule du Centre à rattacher aux productions de la fin du II<sup>ème</sup> siècle et du début du III<sup>ème</sup> siècle de notre ère (curle 15 et 21, drag. 38 et déchelette 72). Quatre tessons entrent dans le groupe de la céramique métallescente. Ils sont trop petits pour permettre une identification précise même si la courbure de panse semble plutôt appartenir à un gobelet à boire. Les céramiques engobées sont de deux types : un couvercle à engobe rouge et des tessons de plat à vernis interne rouge pompéien. La céramique commune claire comprend essentiellement des tessons de cruches. S'y ajoutent quelques tessons de mortiers à pâte claire caractérisés par une lèvre en crochet court et angulaire et une pâte très cuite. La céramique commune sombre tournée

se compose surtout des pots à cuire à lèvre éversée en bourrelet. Elle est associée à de la vaisselle de table en céramique commune réductrice à pâte fine (gobelet et coupe). Les tessons d'amphores ne sont pas suffisamment caractéristiques pour identifier le type. L'ensemble de vaisselier est à placer dans le courant du III<sup>ème</sup> siècle de notre ère. (Le taux de fragmentation ne permet pas de réaliser une planche significative).

#### US 4022

Mobilier insuffisant (Antiquité- fond de cruche en commune claire)

#### US (4024)- erreur num 4031

Le mobilier mis au jour est intéressant par la présence d'une coupe archéologiquement complète en céramique réductrice à pâte fine. Elle est associée à un éclat de panse de gobelet à boire en sigillée de Gaule du Centre de type Déchelette 72, à dater de la première moitié du III<sup>ème</sup> siècle de notre ère.

#### US 4026

Le mobilier issu de ce contexte présente un faciès homogène avec des formes de vaisselier appartenant à des contextes de la première moitié du II<sup>ème</sup> siècle de notre ère. La sigillée est illustrée par un bord de bol Drag. 37 de Gaule du Sud et un marli de Curle 11 du début du II<sup>ème</sup> siècle des ateliers de Gaule du Centre. La céramique réductrice à pâte fine renferme des fragments de gobelets à boire de type Menez 145 et des coupes à décor guilloché. La commune claire se compose d'éléments de cruches, d'écuellenes tripodes et d'un bord de couvercle dont le bouton de préhension a été mis au jour dans l'US 4032. Les amphores regroupent des tessons d'amphores gauloises à pâte brune de Gaule du Centre Ouest ainsi que plusieurs fragments de panse d'un récipient à pâte bicolore recouverte d'un engobe blanc probablement de facture gauloise.

#### US 4027

Ce lot semble assez hétérogène avec des tessons de céramique du début du I<sup>er</sup> siècle de notre ère (fond de cruche tibérienne) et d'autres du II<sup>ème</sup> siècle (panse d'amphore gauloise à pâte brune, de Gaule du Centre).

#### US 4028

Mobilier insuffisant (Antiquité. Fragment de *terra nigra* du I<sup>er</sup> siècle de notre ère).

#### US 4029

Parmi les 15 tessons de ce lot, il faut signaler un petit fragment de panse de mortier en sigillée de Gaule du Centre du début du II<sup>ème</sup> siècle de notre ère. Le bord de pichet en céramique commune sombre et celui de pot à lèvre en gouttière en commune claire ne

vont pas à l'encontre de cette proposition puisqu'on les rencontre dans des contextes rennais de la même période.

US 4032

Bien que quantitativement restreint, cet ensemble renferme quelques éléments datants comme un fragment de panse de coupelle en sigillée de Gaule du Centre dont la pâte correspond aux productions des ateliers de la première moitié du II<sup>ème</sup> siècle de notre ère. La même datation est valable pour un fragment de panse de gobelet à boire en céramique commune réductrice à pâte fine sombre. Un tesson de cette couche recolle avec d'autres morceaux de couvercle issus de la couche 4026.

US 4033

Mobilier insuffisant (Antiquité. II<sup>ème</sup> siècle possible)

US 4034

Le seul tesson découvert ici appartient à un bol de bol de type Drag.37 en provenance de Gaule du Sud, à dater de la fin du I<sup>er</sup> ou du début du II<sup>ème</sup> siècle de notre ère.

US 4038

Mobilier insuffisant (Antiquité)

US 4039

Mobilier insuffisant (Antiquité)

US 4040

Mobilier insuffisant (Antiquité)

US 4041

Mobilier insuffisant (Antiquité)

US 4042

Mobilier insuffisant (Antiquité)

US 4045

Mobilier insuffisant (Antiquité)

US 4046

Malgré la présence de morceaux de céramique de grande taille, ce lot est difficile à dater car le type de bord rencontré est en usage du I<sup>er</sup> au III<sup>ème</sup> siècle de notre ère.

US 4047

Mobilier insuffisant (Antiquité)

US 4050

Mobilier insuffisant (Antiquité)

### 3. Étude des monnaies

1/ US 3099.

Trajan (98-117), sesterce.

D/ buste à droite.

R/ Figure debout à gauche.

(23,66 g. ; 6 h. ; 34,5 mm)

Rome, période 108-111.

U 5 = fruste. Circulation jusqu'en 260.

2/ US 3099.

Septime Sévère (193-211) pour Julia Domna.

Denier.

D/ IVLIA AVGVSTA ; buste drapé à droite.

R/ PVDICITIA ; *Pudicitia*, voilée, assise à gauche, la tête de face, tenant un sceptre de la main gauche, la main droite sur la poitrine.

(1,80 g. ; 6 h. ; 19,2/19,3 mm)

Prototype : *RIC* IV 575, Rome, 196-211. Denier coulé, atelier clandestin. La production des deniers doit suivre l'arrêt de la production courante des deniers à partir du règne de Philippe (244-249).

- HS

Divus Claudius, antoninien.

D/ [divo Cl]AVDIO ; tête radiée à droite.

R/ CO[nsecratio] ; autel à guirlande.

(1,84 g. ; 11 h ; 15,2/16,3)

*RIC* 261, production officieuse de l'atelier de Rome, 270.

- US 3067.

Henri III (1574-1589), liard au Saint-Esprit (billon).

D/ [Henr.III.d.g. Fr.et.Pol. rex], dans l'champ, H couronné entre trois lis.

R/ [+ sit.nom.dni.bene], croix de l'ordre du Saint-Esprit.

(0,44 g. ; - ; 14 mm)

Duplessy n° 1146A (variété sans date).